



TRIBUNE

Hebdomadaire du parti

Socialiste

unifié

N° 83

6 JANVIER 1962

PRIX : 0,40 NF

1962, ANNÉE DE L'ACTION

LA trêve des confiseurs ne doit pas faire illusion. L'année 1962 sera celle de l'épreuve finale entre le peuple français et les forces dont l'O.A.S. n'est que l'expression la plus visible. Une fois la paix signée définitivement en Algérie, une fois la majorité des Européens d'Algérie et des officiers désarçonnés et découragés par ce fait accompli, une fois les uns et les autres résignés d'une manière quelconque à l'inévitable et orientant leur vie vers des voies nouvelles, alors le capital d'argent, d'organisation, de violence, de crime, de terreur, et parfois aussi de sacrifice et de courage, qui a été investi dans l'entreprise ultra sera définitivement perdu.

Il s'agit donc, pour l'O.A.S. et ses alliés, soit d'empêcher par son chantage le succès final de la négociation, soit de créer à un moment donné une situation dramatique qui permette de faire intervenir l'armée pour rétablir l'ordre, accroissant brusquement le pouvoir des militaires dans l'Etat, de manière à remplacer ou à transformer le régime. Or ce régime est incapable d'effectuer l'épuration totale de l'armée, de l'administration, du gouvernement lui-même qui le garantirait seul contre les dangers que représentent les divers plans de l'O.A.S. : jusqu'où, en effet, cette épuration devrait-elle aller ? On l'imagine. Où pourrait-on l'arrêter ? Nul ne peut le dire. Et c'est assez pour que de Gaulle n'y songe pas.

La tâche de défense contre l'O.A.S. repose donc exclusivement sur les ennemis naturels du fascisme : le peuple et ses organisations. Cette guerre étant d'abord une guerre psychologique, la manifestation de la force populaire est une nécessité primordiale. La journée d'action du 19 décembre, malgré les difficultés, les manœuvres et le sectarisme qui ont nui à sa réussite dans certaines régions malgré la répression policière dans d'autres, et spécialement dans la région parisienne (ou peut-être à cause de cette répression !) a été une étape capitale, et sera certainement un point de non-retour. Mais il faut progresser dans la même voie.

Ce qui signifie qu'il faudra bientôt de nouvelles manifestations encore plus puissantes et qu'il

faut préparer aussi les conditions de leur réalisation effective. Le P.S.U., pour sa part, reste fermement attaché aux principes qu'il s'est efforcé de faire triompher et qui ont permis le succès du 19 décembre 1961 après celui du 27 octobre 1960 — à savoir, qu'il ne doit y avoir aucune exclusive contre quiconque dans cette lutte contre le fascisme — mais aussi qu'il faut faire abstraction des considérations de prestige et favoriser toute initiative capable de faire démarrer l'action.

par

Claude BOURDET

C'est ainsi que l'intervention des cartels intersyndicaux au premier plan de la lutte ne nous a paru humiliante pour aucun parti, à commencer par le nôtre.

D'autre part, il devient chaque jour plus important de répondre à l'O.A.S. avec des armes appropriées. Ce ne sont pas les armes de guerre, qui doivent être réservées pour le jour où le fascisme déclencherà son action dans la métropole. Ce ne sont pas les explosifs aveugles, armes aussi lâches que criminelles, qui font contre elles l'unanimité de l'opinion. C'est d'abord la publicité et la propagande, arme qui est à la disposition de tous et pour laquelle il n'y a pas d'actes mineurs et insignifiants. Il ne faut pas qu'une inscription O.A.S. subsiste sans être aussitôt recouverte d'une croix gammée ou de tout autre sigle similaire, cependant que l'on exigera des municipalités qu'elles fassent enlever au plus vite les marques de la propagande fasciste. Il ne faut pas qu'un seul élu, national, régional ou local puisse, vis-à-vis de l'O.A.S., se réfugier dans les ambiguïtés ou dans le silence : chacun doit être mis en demeure de s'expliquer, et les assemblées départementales et locales doivent être invitées à prendre position catégoriquement, si elles ne l'ont pas encore fait.

Mais il faut aller plus loin. Nos amis doivent, à tous les échelons, collecter tous les renseignements sur la personnalité et les activités des gens que l'on soupçonne d'appartenir aux groupements militaro-fascistes ou de les aider. Des comités anti-O.A.S. doivent être créés dans les localités et dans les professions du secteur privé et du secteur public, y compris, clandestinement s'il le faut, dans les casernes et dans la police. La première tâche de tels comités est de rassembler les renseignements et de surveiller les suspects. La deuxième est d'empêcher toute capitulation devant le « racket » des extorsions de fonds. La troisième, conséquence de la seconde, est d'organiser des groupes de vigilance permettant de surveiller la demeure ou les locaux professionnels de personnes qui craignent d'être victimes d'attentats : surveillance tout à fait suffisante, vu la prudence des terroristes, pour empêcher ces attentats.

On peut imaginer bien d'autres activités découlant toutes de cette nécessité de défense contre les apôtres du nouveau nazisme. L'essentiel est que, d'une manière contraire, par définition même, aux méthodes de l'O.A.S., notre action cherche constamment à informer et à gagner la population, et à la faire participer le plus possible à notre effort. Nous pouvons espérer ainsi voir une véritable mutation s'opérer au sein de la gauche, les militants des diverses organisations se rapprochant dans la lutte quotidienne, les sectarismes diminuant et les bureaucraties dirigeantes étant poussées à se transformer par l'action que leur base leur imposera.

Si la faiblesse de la gauche est venue à la fois de son inaction et de sa division, sa division est en grande partie le résultat de la sclérose des états-majors, elle-même facilitée par l'inaction. L'inaction est donc le plus grand mal. C'est pourquoi nous devons être reconnaissants aux généraux et aux colonels fascistes d'avoir enfin réveillé la gauche ! Mais il dépend maintenant de nous qu'elle reste éveillée, qu'elle agisse, qu'elle progresse, qu'elle sauve finalement le pays, qu'elle établisse la démocratie, qu'elle ouvre la voie vers le socialisme.



LES MINEURS DE DECAZEVILLE.

« La grève paraît inutile, voire anachronique. » (Général de Gaulle - 29 décembre 1961.)

(Keystone.)

ITALIE

Victoire de la gauche au Congrès constitutif de la Fédération des Jeunesses Socialistes

Pour son 8^e Congrès national, le M.G.S. (Mouvement des Jeunesses Socialistes), jusqu'ici intégré au P.S.I. (parti de Nenni), a choisi de tenir ses assises constitutives de la F.G.S. à Reggio Emilia, ville où cinq jeunes gens périrent sous les balles de la police qui tira pendant trente minutes sur une foule désarmée lors des désormais fameuses journées antifascistes de juillet 1960.

Le choix de cette ville pour un congrès que le M.G.S. n'a pu imposé qu'après de longues années de luttes à l'appareil de son propre parti est à la fois politique et symbolique.

— Politique, il manifeste la volonté des jeunes socialistes de se faire l'expression et l'instrument des nouvelles générations qui, au-delà d'une dépolitisation de surface qui n'est que désintérêt pour une certaine politique de nature parlementariste, savent payer de leur personne lorsqu'un conflit aigu polarise les masses et les partis sur des positions de classe.

— Symbolique, il indique l'orientation que la Fédération des Jeunesses Socialistes (F.G.S.) entend donner dès sa constitution à son action dans les jeunes couches sociales. Cette Fédération sera, notons-le, politiquement autonome de la majorité du P.S.I. dont l'actuelle politique « d'ouverture à gauche » leur apparaît plus comme une opération parlementaire que comme une action ouvrière antimonomopolistique, seule politique capable, selon leur analyse, de mobiliser les forces jeunes du pays.

On remarquait à ce congrès la présence de délégués des Komsomol (jeunesses soviétiques), des délégués des jeunesses des Républiques populaires (Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie), des jeunesses de Yougoslavie, de Cuba, etc. Notre camarade Romain Denis apporta au nom des J.S.U. et des E.S.U. une contribution politique aux débats, à laquelle l'Unità (organe du P.C.I.) qui chaque jour suivait sur plusieurs colonnes le déroulement du congrès, consacra deux longs paragraphes, tout comme à l'intervention de notre camarade du S.D.S. (Etudiants Socialistes Allemands), qui pourtant développa une critique parallèle des régimes d'Adenauer et d'Ulbricht, de la social-démocratie et du stalinisme.

Le niveau des débats a révélé une réelle capacité des jeunes socialistes italiens à insérer une analyse des nouvelles formes de concentration capitaliste dans la logique d'une action ouvrière d'ensemble qui manque aux partis traditionnels. Au total, une victoire de la gauche à l'intérieur du mouvement jeune (bien que faussée et réduite par le ton animé des débats qui ont souvent rejeté vers la droite des éléments authentiquement de gauche), mais surtout une victoire de la gauche à l'intérieur du parti et en direction des jeunes travailleurs italiens.

La création de la F.G.S. tout comme l'encouragement donné à cette nouvelle formule par les Jeunesses Communistes Italiennes est un élément de déblocage de la sclérose du mouvement ouvrier européen (bien moins dramatique pourtant en Italie qu'en France), et n'en déplaît à ceux qui ont préféré ignorer ce Congrès (les J.S.U. et E.S.U. étaient la seule organisation française à participer à ces travaux), c'est au travers de tels événements que se fait jour et que progresse la réalité sociale et socialiste de l'Europe de demain.

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.
59-61, rue La Fayette
Paris (9^e)

Le Congrès de la Fédération Syndicale Mondiale

Le V^e congrès de la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.) s'est tenu à Moscou du 6 au 15 décembre dernier.

Comme on le sait, la F.S.M. groupe les syndicats de tendance communiste des pays du bloc soviétique et des pays capitalistes, soit au total 120 millions de syndiqués. En outre, les représentants d'organisations non affiliées à la F.S.M., en particulier de la centrale Soyo du Japon, de la centrale de Bolivie, de l'Union marocaine du travail, de l'Union générale des travailleurs algériens, assistaient au congrès. Un délégué de l'U.G.T.A. salua ce dernier. Un représentant des syndicats yougoslaves (expulsés de la F.S.M. après la rupture de Tito avec le Kominform) assista comme observateur à une partie des travaux.

Le congrès fut ouvert par un rapport de Louis Saillant, secrétaire général de la F.S.M., qui soutint des thèses parfaitement conformes à l'idéologie communiste et aux préoccupations internationales du bloc soviétique. C'est ainsi que pour Saillant, le Marché commun « a été créé avec l'accord des Etats-Unis d'Amérique pour renforcer la contrainte politique en Europe occidentale et en tant que moyen de consolider la do-



(Keystone.)

Augusto NOVELLA

Vingt-huit amendements au projet de programme.

mination des plus puissants monopoles sur les masses laborieuses ». Le secrétaire général dut toutefois reconnaître que toutes ses thèses ne faisaient pas l'unanimité, la délégation italienne ayant proposé 28 amendements au projet de programme.

Le « syndiqué » Khrouchtchev vint devant le congrès défendre avec vigueur une position sur le problème de Berlin, dont O. Rosenfeld a pu dire ici que, contrairement à ce qu'avaient écrit certains journaux occidentaux, elle n'était pas nouvelle. Il convient de noter également qu'il s'attacha à justifier les expériences atomiques soviétiques.

Dans la discussion qui suivit le rapport de Saillant, les Chinois ne s'opposèrent pas aux Soviétiques, contrairement à ce qui s'était passé l'an dernier au congrès de Pékin. Il est vrai que cette fois, la presse avait été conviée à suivre de bout en bout les travaux. Quant aux Albanais, ils ne se manifestèrent à aucun moment.

La position de la C.G.T.

La C.G.T. française, par la voix de Léon Mauvais et de Benoit Frachon, exprima des points de vue très orthodoxes.

Léon Mauvais parla en détail de toutes les actions « unitaires » menées en France, et déclara que « la délégation française a pu se rendre compte ici même combien les réalités françaises ont des correspondances, voire des analogies, avec la situation mondiale ». (Les Italiens avaient mis, au contraire, l'accent sur les particularités propres à chaque situation nationale et à chaque groupe géographique.)

Benoit Frachon souligna la nécessité de s'en tenir au « principe de la lutte de classe » et considéra comme « normales les interventions et les propositions d'amendements qui ont été faites et que nous devons examiner ».

Traitant des problèmes de l'unité ouvrière, il mit en garde contre le sectarisme, mais attaqua violemment les dirigeants de la C.I.S.L. et de la C.I.S.C. : « Il ne s'agit pas là de discussions normales entre syndiqués et syndicats, de luttes de tendances comme nous en avons connues, c'est l'intervention directe dans les syndicats des représentants des monopoles pour utiliser les organisations ouvrières à leurs propres fins, pour paralyser les travailleurs dans leur lutte contre l'exploitation, pour les entraîner à soutenir leurs visées impérialistes et leur politique d'excitation et de préparation à la guerre ».

...et de la délégation italienne

La délégation de la C.G.T. italienne — composée d'autant de socialistes du P.S.I. que de communistes — fit au contraire figure d'hérétique. Son président Novella (président sortant de la F.S.M.) critiqua notamment le rapport de L. Saillant et le projet de programme. Il lui reprocha de ne pas définir de mots d'ordre plus nuancés, des objectifs concrets et actuels, correspondant en particulier à la situation de l'Europe de l'Ouest où l'influence des syndicats affiliés à la C.I.S.L. est profonde. « Les accusations d'ordre moral portées contre les chefs d'autres organisations syndicales sont inutiles ou même nuisibles, déclara-t-il. Des milliers de travailleurs croient encore en ces chefs, et des mots d'ordre de ce genre sont sans effet ».

Le leader italien défendit également l'indépendance nécessaire des

syndicats à l'égard des partis politiques et même de certaines campagnes : « Il ne convient pas, à notre avis, dit-il, que les syndicats reprennent des mots d'ordre politiques ou des positions diplomatiques qui ne sont pas universellement partagés et qui, comme l'expérience l'a montré, sont sujets à révision. »

Les nombreux amendements déposés par les Italiens, et les tractations qui eurent lieu en commissions pendant les deux derniers jours, n'entraînèrent pas de modifications notables du programme d'action déposé par L. Saillant, programme très conforme à l'orthodoxie communiste.

La délégation italienne aurait souhaité en particulier une analyse plus autocritique de l'action menée par les syndicats des pays colonialistes contre les guerres coloniales. En commission, les Italiens se sont op-



(Keystone.)

Louis SAILLANT

Des thèses très conformes à l'orthodoxie communiste.

posés à sept articles du projet de résolution sur cette question, notamment à celui qui « salue avec satisfaction » l'action de la C.G.T. française contre la guerre d'Algérie. Par ailleurs, le ton à adopter envers les organisations de la C.I.S.L. et les syndicats chrétiens, l'autonomie souhaitée pour les fédérations nationales donnèrent lieu jusqu'à la fin à des controverses.

Finalement, la délégation italienne décida de voter en faveur du texte. Un seul de ses représentants, secrétaire de la Bourse du Travail de Milan, et socialiste nenniste, vota contre le projet de programme et la résolution anti-colonialiste en estimant que « la distance était vraiment trop grande entre ces textes et les positions exprimées à la tribune par les délégués italiens ». Il fut le seul opposant irréductible sur les mille délégués du congrès.

Novella a toutefois abandonné la présidence de la F.S.M., où il a été remplacé par un autre Italien, Biotossi, sénateur communiste au Parlement de Rome et responsable moins important au sein de la C.G.T. italienne.

M. C.

EN SICILE, avec Danilo Dolci

Le Comité français des Amis de Danilo Dolci (1) compte entreprendre le développement de la zone de Cammarata, près du centre de la Sicile. Il s'agit d'une zone de 75.000 hectares et de 67.000 habitants particulièrement isolée et arriérée.

Le conseil technique du comité, qui comprend MM. Friedmann, Perroux, Marthelot, Mendras, Séverac et Mlle Rochejort, élaborera un plan de développement pour cette zone et une équipe permanente composée vraisemblablement d'un technicien agricole, d'un animateur social et d'une infirmière travaillera sur place.

Cette équipe sera secondée par de jeunes spécialistes francophones des

pays sous-développés, dont certains seront boursiers de l'Institut d'études pour le développement économique et social. Le comité veut que cette zone pilote leur serve d'expérience pratique du développement par la base, expérience essentielle qui leur fait trop souvent défaut.

Leur travail sera à la fois technique et psychologique. Ils seront le levier qui amènera les habitants à prendre conscience des problèmes et des possibilités de progrès de la zone. Ainsi seront-ils en mesure de prendre eux-mêmes les initiatives nécessaires.

Pour cette entreprise, le comité dispose du strict nécessaire pour maintenir une année l'équipe à pied-d'œuvre.

Ceux qui seraient disposés à lui apporter un concours régulier peuvent :

— adhérer et cotiser selon leurs moyens (si possible 10 NF par mois ou plus en un ou plusieurs versements) ;

— faire connaître l'action de Dolci et du comité afin que d'autres aussi lui apportent leur concours ;

— se proposer (ceux qui auraient les qualifications requises) pour un travail d'au moins un an avec l'équipe du centre de Cammarata.

(1) 378, rue Saint-Honoré, Paris (1^{er}). CCP 8702-50, Paris.

M. PAPON, l'O.A.S. et le policier loyaliste



M. ROUVE (L'Express.)
Coupable de loyalisme à la République...

L'« AFFAIRE ROUVE » est loin d'être close. Depuis la semaine dernière, un certain nombre de faits se sont produits. M. Rouve, secrétaire général du Syndicat général des personnels de la préfecture de police, a été suspendu de son poste de brigadier. M. Rouve sera traduit devant le conseil de discipline. M. Papon, préfet de police, a porté plainte contre Claude Bourdet, pour injures, à la suite d'un article publié dans « France-Observateur » (28/12) dans lequel le conseiller municipal indiquait qu'en 1956-58, Papon fut un des plus féroces artisans de la répression à Constantine. Enfin, M. Frey, ministre de l'Intérieur, a adressé aux préfets de la Seine, de Police et des départements, un message dans lequel il déclare : « Vous pouvez être assurés de me trouver au tout premier rang pour combattre les menées factieuses, notamment celles de l'organisation qui, par le meurtre, le chantage, la terreur, prétend imposer sa dictature. »

La voix du plastic

Cette déclaration vient à son heure. Depuis le 19 décembre, date à laquelle la manifestation contre l'O.A.S. se déroula dans les conditions qu'on sait, une dizaine d'attentats au plastic ont été commis dans la région parisienne. Le soir du discours de routine gaulliste, les pylônes de la R.T.F. furent particulièrement visés. A ce qu'on sache, les auteurs de ces coups de main n'ont pas été rattrapés. Par contre, le lendemain, M. Rouve était sanctionné.

Pourquoi un tel acharnement contre les représentants « loyalistes » de la police parisienne, alors que les cellules « didistes » ou « ultra » continuent de se manifester ? La réponse se trouve dans « L'Express » du 28 décembre, saisi, Jacques Deroogy, après avoir rappelé le détail des démarches faites par le représentant du S.G.P. pour réclamer la levée d'interdiction de la manifestation anti-O.A.S., signalait d'abord les amers reproches de M. Roger Frey adressés à Maurice Rouve : « Vous auriez dû venir m'entretenir de vos problèmes. » Rouve s'étonna de n'avoir pas eu connaissance d'un communiqué du ministère de l'Intérieur, condamnant nettement l'O.A.S. comme celui de Messmer (celui-ci a donc été publié mollement le 1^{er} janvier). Ensuite il mentionnait l'entretien avec M. Legay, directeur général de la police municipale.

« Je n'apprécie pas... »

« ...Votre attitude », avait déclaré M. Legay le 24 avril, après la formation du Comité de Vigilance de la police et son message solidaire des grévistes antifascistes. M. Rouve le lui rappelle, après qu'on lui ait annoncé la mesure de suspension de cinq jours prise contre lui. M. Legay n'apprécie pas. C'est le soir de cette entrevue que M. Papon fait afficher son ordre du jour diffamatoire pour le S.G.P. dans les commissariats de police (« les tentatives de désagrégation de la préfecture de police, entamées à l'occasion des événements du 17 octobre, se poursuivent... Le responsable

d'une des organisations syndicales de votre Maison a cru... »).

Mais les membres du syndicat, les policiers de la « base », ceux en lesquels les manifestants du 19 ont vu uniformément (si l'on ose dire) les matraqueurs, comment vont-ils réagir ?

Jusqu'à là il était difficile de le savoir. Sans doute voulaient-ils qu'on les distingue des équipes « spécialisées », invention de Baylot en 1953, destinées à servir de force d'appoint en cas de manifestation (elles ont constitué le gros du service d'ordre le 19). Mais « ils ne font pas de politique ». Seule une minorité de militants syndicalistes avait tenté de concilier son désir de voir s'achever la guerre d'Algérie avec la nécessité de défendre ses adhérents contre les attentats. Les mesures prises contre Rouve les a néanmoins atteints. Car le S.G.P., corporativement, défendait efficacement leurs intérêts et jusqu'à ses attitudes « politiques » n'ont jamais dépassé la proclamation d'un « loyalisme » républicain peu compromettant.

Une parenthèse s'impose ici pour indiquer l'éventail des appartenances syndicales. 20.600 policiers en uniforme (17.000 gardiens de la paix, 3.000 brigadiers, 360 officiers, etc...), 3.500 officiers civils, syndiqués à 70 p. cent, se répartissent dans la plupart des cas, par catégorie (S.G.P., fédération, 11.000 adhérents dont 9.000 gardiens et brigadiers; deux syndicats C.F.T.C., un syndicat autonome des officiers, et trois syndicats ProDides ou Baylot, environ 2.000 adhérents essentiellement cadres, commissaires).

Le flic lampiste

Rouve frappé, le flic lampiste se trouve atteint. Peut-être le calcul politique de M. Papon consiste-t-il à ne pas se laisser déborder sur la gauche afin de ne pas donner d'argument à sa droite policière (les groupuscules Dides, Baylot). Concrètement, son geste, téléguédé d'en haut, signifie que le pouvoir ne souffrira aucune opposition la plus légèrement « gauchisante » soit-elle. Le syndicalisme policier représentait la seule conquête d'après la Libération préservée après l'épuration à rebours survenue voici quelques années, qui vit la réintégration des ex-collaborateurs et l'exclusion des anciens résistants, puis la liquidation des policiers soupçonnés de « communisme ». En sanctionnant aussi nettement un responsable syndical coupable de seul « loyalisme » à la République et non pas, par exemple, le contrôleur général, M. Paris, présent lors des sévices du Palais des Sports le 17 octobre, MM. Papon et Frey avouent clairement leur souci : ne pas avoir d'ennemi à droite. Pour eux, l'O.A.S. est une affaire de famille. Que les autres ne s'en mêlent pas. On tue rarement son père : comment M. Debré pourrait-il toucher à ceux qui, hier, le portèrent au pouvoir, ceux qui l'enfantèrent ? Un « malaise », qu'il soit de la police, de l'armée ou même de la population civile, ne peut s'exprimer en cinquième République que s'il vient de droite.

Jacques COPP.

SUR LA DÉFENSIVE

AUTANT que le goût du secret et de l'ambiguïté, le général de Gaulle a celui de la mise en scène et de la présentation dramatique de sa politique. Allait-il donc dans son discours du 29 décembre sacrifier le premier au second et faire, à l'occasion du Nouvel An, d'importantes révélations sur l'Algérie ?

Telle était, en cette fin de 1961, la question que se posaient la plupart des observateurs.

Une fois de plus, l'attente a été déçue : rien de sensationnel sur l'Algérie. Une seule précision d'une certaine importance : deux nouvelles divisions et plusieurs formations aériennes vont être ramenées en France dès le mois de janvier. Cette indication doit être rapprochée de quelques autres phrases, de contenu vague, mais de ton significatif : « En Algérie, la France entend que se terminent, d'une manière ou d'une autre, les conditions de l'engagement politique, économique, financier, administratif et militaire qui la tient liée à ce pays et qui, s'il restait ce qu'il est, ne saurait être pour elle qu'une entreprise à hommes et à fonds perdus... » La perspective d'une « coopération avec un Etat algérien souverain et indépendant » est d'autre part mentionnée comme la solution la meilleure. « Il semble possible aujourd'hui que tel doive être, en effet, en vertu d'un accord réciproque, l'aboutissement d'un drame cruel. »

Bref, le discours confirme la volonté de « dégageant » « d'une manière ou d'une autre ». On en retire le sentiment qu'on approche tout de même de la fin, mais tout simplement parce qu'il faut bien qu'il y ait une fin coûte que coûte. Rien n'a été dit, il importe de le noter, sur le sort des Européens d'Algérie alors que, jusqu'ici, ce problème a toujours été présenté comme l'obstacle principal à un accord. Désinvolture ou sentiment que le problème est en voie de règlement satisfaisant ? On ne sait ce que signifie le silence de de Gaulle, qui paraît ignorer l'activité de l'O.A.S. en Algérie, au moment même où celle-ci, redoublant d'audace, attaque au bazooka et à la mitrailleuse le siège d'une des polices clandestines.

An fond, l'élément de surprise se trouve ailleurs : il réside dans le ton et les considérations aveuglément optimistes. Commentant le discours du 12 juillet 1961, le Bureau national du P.S.U. avait parlé de somnambulisme. Le terme peut être repris aujourd'hui.

Parlant avec quelque hauteur des peuples d'Asie et d'Afrique, le général de Gaulle dénonce leur tendance à « l'agitation chronique », comme s'il ne risquait pas de se voir rétorquer que la France, avec ses tentatives annuelles de coup d'Etat, depuis mai 1958, n'offrait pas une parfaite image de stabilité et d'équilibre.

Consacrant une phrase — une seule — au « groupe criminel » qui tente de provoquer des révoltes, il conclut imperturbablement : « A cet égard le contraste est saisissant par rapport à la confusion où, naguère, la France se débattait. » Il est vrai que la IV^e République était affaiblie par les multiples crises ministérielles : au regard des soubresauts de la V^e, elle paraît cependant avoir été moins violemment secouée par la confusion.

Après une fin d'année marquée par l'agitation paysanne, le conflit avec les bouchers, qui rebondit, les grèves générales de l'E.D.F., du G.D.F., des cheminots et tandis que se poursuit la grève des mineurs de Decazeville, le général de Gaulle célèbre la stabilité sociale de son régime. Il se fonde sur les moyennes comparées des journées de grèves sous la IV^e et sous la V^e République et il conclut qu'aujourd'hui, « la grève paraît inutile, voire anachronique ». Le raisonnement déconcerte par sa légè-

reté. Le fait qu'il y ait eu moins de grèves ouvrières (il y a eu agitation dans d'autres secteurs) a tenu pour une large part à la poursuite de la guerre d'Algérie et au sentiment que, sous un pareil régime, la grève risque toujours de tourner en épreuve de force avec le pouvoir. Il ne signifie nullement que les travailleurs se considèrent comme satisfaits. Il récite, au contraire, un risque d'explosion générale et plus violente.

Mais ce qui frappe plus encore, dans le discours du 29 décembre, c'est la place importante qu'occupe la comparaison du régime précédent avec ceux qui l'ont précédé. Car de Gaulle s'en est pris à la III^e République autant qu'à la IV^e. Il a placé « le désastre de 1940 » sur le même plan que le coup d'Etat de mai 1958 pour expliquer l'un et l'autre par « l'impuissance du régime des partis ». Cette condamnation n'est certes pas nouvelle chez lui. Mais pourquoi a-t-il éprouvé le besoin de la prononcer une fois de plus, et précisément dans les circonstances présentes ?

C'est qu'il y a vu un moyen de faire passer plus facilement ce que « Le Monde » a appelé son « constat d'autosatisfaction ». Pour pallier une opinion dont il doit bien tout de même sentir l'inquiétude, il spéculait sur le refus de revenir aux régimes antérieurs et il l'exploite à son profit.

Ces allusions sont également une réponse de caractère polémique. Pinay, après deux ans de silence, a prononcé un discours peu indulgent pour l'œuvre gaulliste. Il a rencontré récemment Guy Mollet, dont les militants semblent supporter de moins en moins la fidélité gaulliste. En somme, de Gaulle répond en se tournant vers le pays pour lui demander : « Voulez-vous revoir M. Pinay ou M. Mollet au pouvoir ? »

C'est tout de même une façon de reconnaître que le régime est sur la défensive. Celui-ci, en effet, ne peut pas ne pas subir une mutation. Pour faire front aux oppositions croissantes, pour freiner sa décomposition, pour imposer sa politique de « dégageant » en Algérie, il devra se durcir et marquer davantage son caractère autoritaire. Il cherchera à compenser les quelques coups qu'il administrera à l'extrême-droite par une répression plus forte des manifestations de l'opposition de gauche.

Répetons-le encore pour conclure : la défense de la démocratie ne peut être organisée que contre le régime et non dans le régime ; elle exige l'union sans exclusive et, plus que jamais, l'accord sur un programme qui offre d'autres perspectives qu'un simple retour en arrière.

Robert VERDIER.

Communiqué du P.S.U.

L'ALLOCATION de Nouvel An du général de Gaulle est le discours le plus creux qu'ait jamais prononcé le chef de l'Etat. Celui-ci a voulu ignorer les difficultés croissantes que rencontre le régime sur le plan économique et social, et escamoté la menace de l'O.A.S. et de la guerre civile qui inquiète tous les Français. Quant aux paroles qu'il a prononcées à propos de l'Algérie et qui viennent s'ajouter à tant d'autres, elles n'auront de sens que lorsqu'elles seront suivies d'actes.

Il reste que le laborieux plaidoyer en faveur du coup de force de mai 1958 et la surprenante explication de la défaite de 1940 soulignent l'orientation de plus en plus autoritaire que prend un régime, indifférent au mécontentement des salariés et des paysans.

Plus que jamais, il apparaît donc que la lutte pour la démocratie, la satisfaction des grandes aspirations populaires sont inséparables de la lutte contre le système gaulliste. C'est pourquoi le front commun qui a démontré son efficacité le 19 décembre dernier, doit être renforcé sans relâche.

Le P.S.U., pour sa part, s'y emploiera dès les jours à venir.
(29 décembre 1961).

Après l'armée, la dictature, laïcité et cléricisme, « REVOLTES », bulletin trimestriel culturel et technique, édité par une équipe de militants des Auberges de Jeunesse, publie un numéro spécial consacré aux luttes ouvrières.

Le numéro : 1,50 NF.
Abonnement : 7 NF.

● Ecrire à Maurice Sèdes, 144, rue de Flandres, Paris (XIX^e).
C.C.P. 7860-71, Paris.

Unité OU fascisme

La Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen a tenu son congrès national à Paris, les 27, 28 et 29 décembre. Le rapport moral présenté par le président de l'organisation, Daniel Mayer, a été adopté à l'unanimité moins six abstentions.

Les débats ont porté essentiellement sur « La préparation du régime démocratique et moderne de demain. » Un rapport était présenté sur ces problèmes par André Hauriou.

Les débats ont eu un double aspect :

— d'une part, la tactique pour lutter contre le pouvoir personnel et le danger fasciste ;

— d'autre part, le problème des institutions.

Sur le premier point, Daniel Mayer a déclaré notamment :

« L'adversaire n'est nulle part et il est partout. Il est non seulement à l'O.A.S., mais aussi dans certains cabinets ministériels... Les querelles sur les exclusives sont totalement dépassées par les événements et sont aujourd'hui criminelles... Si la gauche jette l'exclusive contre une partie d'elle-même, cela reviendra pour elle à donner un blanc-seing aux aventuriers de l'armée. »

L'une des résolutions adoptées a mis l'accent sur ce point : « Sans l'unité des forces républicaines, la catastrophe est inévitable. Nous avons encore le choix entre l'unité et le fascisme... La France n'est pas actuellement en démocratie mais bien sous un régime de pouvoir personnel, générateur de fascisme et il importe de mener un vigoureux combat pour retrouver des institutions et un climat républicains. »

En ce qui concerne les institutions, le congrès a adopté pour l'essentiel les propositions qui lui avaient été présentées dans le rapport d'André Hauriou.

« Les institutions, affirme la résolution votée, devront se réclamer des principes démocratiques qui se concrétisent... par l'existence d'élections disputées entre plusieurs partis, le sort qui est fait à l'opposition ou aux oppositions et les garanties qui sont accordées aux libertés publiques et individuelles. »

Refusant une « restauration de la pratique parlementaire existant en France avant 1958 », le texte insiste sur la nécessité de la durée des gouvernements pour éviter que « le contrôle de l'économie, qui doit être politique, ne tombe aux mains des technocrates qui, eux, bénéficient en tout cas de la durée. » Il réclame en effet « un contrôle démocratique de l'économie », la participation des travailleurs à l'administration et à l'orientation de l'économie à tous les échelons, la nationalisation et la démocratisation de l'enseignement, l'indépendance de l'information et de la magistrature... »

En ce qui concerne les assemblées représentatives, le texte de la motion a retenu l'idée de l'existence, à côté d'une Assemblée politique élue au suffrage universel, d'un Conseil économique et social disposant de prérogatives très larges, étant entendu cependant que l'Assemblée politique devrait toujours avoir le dernier mot.

Le congrès a adopté, d'autre part, une résolution réclamant « l'abrogation de toutes les lois antilégislatives ».

Nos camarades Edouard Depreux et Pierre Mendès-France étaient intervenus au cours des débats. Le secrétaire national du P.S.U. a notamment déclaré :

« Il faut expliquer à l'opinion qu'une démocratie, en France, ne peut être qu'une démocratie économique et sociale... Lorsque la gauche est unie, et sans exclusive, elle est plus forte que la droite, mais divisée, elle est battue. »

Les syndicats dans la lutte pour la paix et contre l'O.A.S.

Les dirigeants de F.O. à la remorque du pouvoir

On sait la position négative qu'a prise le 19 décembre le bureau confédéral de Force Ouvrière, position qui n'a d'ailleurs pas été adoptée par toutes les U.D. et par toutes les fédérations.

Dans un écho intitulé « Qui avec qui ? », l'organe confédéral a justifié la non-participation de F.O. le 19 décembre d'une curieuse façon :

« Voici donc, écrit-il, les communistes en tête de la lutte contre l'O.A.S. Parfait... Mais il n'y a pas si longtemps — au dernier référendum, pour tout dire — on assistait à une curieuse conjonction. Les communistes appelaient les électeurs à voter exactement comme les activistes qui sont devenus aujourd'hui les chefs de l'O.A.S. De Thorez à Salan, quel beau programme... »

Ainsi donc, si vous avez voté « non » au second référendum-plebisците parce que vous êtes démocrate et parce que de Gaulle ne proposait aucune solution claire pour mettre fin au conflit algérien, vous voilà d'emblée assimilés aux communistes, eux-mêmes assimilés aux ultras.

Pourquoi les dirigeants de F.O. veulent-ils ainsi au secours du pouvoir gaulliste ? Ce qui s'est passé depuis un an ne nous a pas tellement donné tort, non ?

Mais il y a plus. L'échotier anonyme de Force Ouvrière ajoute :

« Remarquez que si vous remontez plus loin — pas tellement... — dans le temps, vous retrouvez également de curieux apparentements entre la loi-cadre sur l'Algérie, voire contre la République. Etonnez-vous après cela de notre prudence... Avons-nous tellement tort de nous méfier de tels alliés, même éphémères ? »

Cette fois, il s'agit de défendre les tristes dirigeants de la IV^e République qui inventèrent la loi-cadre, solution préfabriquée qui ne pouvait avoir l'accord des musulmans et mettre fin aux combats. M. Bourgeois-Maunoury, qui l'avait proposée, est d'ailleurs partisan de l'« Algérie française »... Sans doute, Soustelle et les ultras votèrent contre parce qu'ils voyaient un pas vers l'autonomie algérienne, mais la gauche demeura lucide ne se rallia pas pour autant au projet : il rencontrait l'opposition non seulement des communistes mais aussi des radicaux mendésistes et des socialistes minoritaires qui devaient fonder le P.S.A.

En fait d'alliés, la direction de F.O. en a eu qui ne furent éphémères qu'en raison de leur durée : les gouvernements successifs. Et cela au nom de la défense de la démocratie que ces derniers laissèrent se rétrécir comme une peau de chagrin. L'indépendance syndicale a bonne mine dans tout cela.

Il est temps que la minorité de F.O., qui s'est manifestée avec vigueur au dernier congrès, s'organise pour secouer le cocotier !

« Les Cahiers Reconstruction » et l'unité d'action

« Les Cahiers Reconstruction », dont on sait combien ils ont influencé l'aile gauche de la C.F.T.C. — qui a elle-même puissamment contribué à l'évolution de la centrale — ont publié dans leur dernier numéro un remarquable éditorial sur l'unité d'action.

Le fait qu'il s'agisse de l'unité d'action politique, antifasciste donne tout son intérêt à ce texte écrit avant le 19 décembre. Il convient d'ailleurs de noter à ce sujet que certains syndicats C.F.T.C. ont désapprouvé la position prise ce jour-là par la confédération, et que les « Nouvelles Equipes Chrétiennes » de Jacques Tessier, fidèles à une politique de droite soutenue au nom de l'« apolitisme », ne demeurèrent pas inactives : c'est ainsi qu'au congrès de l'U.D.-C.F.T.C. de la région parisienne

tenu au début de décembre, elles avaient lancé une offensive et obtenu 45 % des mandats.

Le travail d'explication fait par Reconstruction en direction des milieux C.F.T.C. est d'autant plus appréciable et ne manque pas de porter ses fruits. Soulignant l'aggravation de la situation résultant, ces derniers mois, de la multiplication des attentats « activistes », les Cahiers écrivent notamment : « Les faits, une fois de plus, bousculent les schémas : pour les responsables non communistes, la réponse la plus facile à la question posée par Maurice Duverger (1) était de préparer séparément leurs organisations et les milieux qu'elles représentent à rejoindre la C.G.T., voire le P.C., au moment du « coup », pour la riposte. L'agression étant commencée et pouvant ensuite se développer progressivement, les deux phases : préparation séparée et riposte commune ne peuvent plus se distinguer comme prévu. A moins de s'isoler et d'apparaître passifs, les militants non-communistes ne vont-ils pas se trouver le plus souvent aux côtés des militants communistes ? »

Les difficultés de cette situation sont connues ; elles ont été aggravées depuis un an par « l'évolution de la conjoncture politico-syndicale » qui rend difficile l'unité d'action antifasciste, tant du fait du comportement des communistes que du comportement des nombreux syndicalistes non communistes : « Au 27 octobre 1960, l'initiative appartenait si peu à la C.G.T. et au P.C. que les dirigeants communistes s'estimaient traités en représentants d'une simple « force d'appoint »... Le mouvement d'opinion suscité par l'appel de l'U.N.E.F. retomba très vite du fait, d'une part, des divergences entre non-communistes sur la négociation en Algérie, d'autre part, du référendum conçu pour remettre au chef de l'Etat la solution du problème. »

L'action qui aboutit aux déclarations syndicales franco-algériennes du 21 février avait été conçue, par contre, pour « relancer » ce mouvement autonome de l'opinion animé par le syndicalisme. Cependant, par suite de ses prises de position antérieures sur le mode de négociation, la F.E.N. restait à l'écart ; la déclaration du 19 janvier l'avait montrée jouant un rôle majeur, aux côtés du parti socialiste S.F.I.O., dans l'essai de « regroupement » politico-syndical dont le problème des garanties à prévoir pour les minorités d'Algérie avait été l'occasion. Les communistes franco-algériens du 21 février restèrent sans lendemain ; on vit bien en avril que l'affirmation d'une volonté commune de résistance aux factieux n'impliquait aucune volonté d'une action concertée avec le G.P.R.A. ; quand en juin l'U.G.T.A. essaya de renouveler face au problème alors capital du Sahara, l'accord de février, elle échoua. »

Cette analyse est semblable à celle qu'a faite le P.S.U. « Pareille situation — poursuit « Reconstruction » — favorise évidemment les comités improvisés, les rassemblements de toutes sortes d'organisations (syndicats, partis et autres) où celles animées par les communistes peuvent jouer un rôle majeur. La personnalité des organisations syndicales autres que la C.G.T. sera plus aisément maintenue dans des centres où s'est déjà établie une pratique du front syndical, procédure qui permet de maintenir la distinction — essentielle pour les tenants de l'indépendance syndicale — entre syndicats et partis ou autres groupements. »

C'est parce qu'il comprend ces préoccupations des syndicalistes non-communistes que notre parti n'a cessé d'insister sur l'importance du front syndical commun opposé à des initiatives plus étroites comme celles du 29 novembre et du 6 décembre.

Soulignant la nécessité d'une critique des thèses communistes sur Berlin et sur les expériences atomiques soviétiques, « Reconstruction » écrit encore : « On peut s'affirmer opposé aux thèses communistes sur ces problèmes et réclamer, comme les communistes aujourd'hui, la négociation avec le G.P.R.A. ; pourquoi ne pas leur rappeler qu'avant novembre 1954 même, le syndicalisme libre international a fait sien la cause des Algériens ? Quant à la défense des libertés, c'est-à-dire d'abord la liberté

individuelle, c'est une occasion de réveiller le sens de cette liberté : une exigence qui renforcera la résistance des non-communistes au conformisme des faits tendant vers le parti unique. Avec cette exigence de liberté, de garanties de l'individu contre la violence et l'arbitraire, on touche un grand problème actuel du mouvement communiste : celui de la déstalinisation. Les conséquences du « culte de la personnalité » ne tenaient-elles qu'à une personnalité ? Si elles ont pu se développer, n'est-ce pas grâce au système du parti unique ? Ce système précisément de les non-communistes travaillent à écarter en maintenant l'indépendance d'esprit et la structure de leurs organisations au sein même de l'unité d'action. »

Cependant, les non-communistes ne doivent pas se laisser dominer par des forces politiques opportunistes s'ils veulent formuler valablement ces critiques et sauvegarder leur personnalité en pratiquant l'unité d'action : « L'affrontement que celle-ci implique ne paraît donc pas impossible, si du moins les syndicalistes n'affaiblissent pas eux-mêmes leur position morale et politique en paraissant liés aux hommes qui, après le 6 février 1956, ont laissé s'établir à Alger, dans la dégradation de l'Etat républicain, le climat de violence aujourd'hui menaçant en France même. »

A cet égard, le 19 décembre a contribué à dissiper les équivoques entretenues par certains manifestes politico-syndicaux qui avaient vu le jour après le second référendum.

Dans le même numéro des « Cahiers », Paul Vignaux écrit à propos de la manifestation algérienne du 17 octobre et des déclarations des syndicalistes de l'U.G.T.A. à « l'Express » :

« Si injuste qu'il leur paraisse sur tel ou tel point, l'article de « l'Express » place les militants français devant des hommes qui ont, le 17 octobre, rendu manifeste à Paris, par le mouvement d'une masse disciplinée, la révolution algérienne. On nous permettra d'ajouter que le témoignage de Jean Cau confirme la justesse du point de vue adopté dans ces « Cahiers » sur le problème du front syndical et des relations syndicales franco-algériennes. »

Maurice Combes

(1) Cf l'appel de M. Duverger au Colloque de Lille pour une préparation psychologique à l'action syndicale unifiée en cas de putsch.

LA NOUVELLE REVUE MARXISTE

● Rédaction et administration :
6, rue Thouin, Paris-5^e.

Le numéro 4 NF
Abonnement annuel (4 n^{os}) .. 15 NF
Abonnement de soutien 50 NF

Les versements doivent être faits à : la Nouvelle Revue Marxiste, 6, rue Thouin, Paris-5^e.

C.C.P. PARIS 5617-88.

Tribune Socialiste

HEBDOMADAIRE DU
PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

● Administration :

54, boulevard Garibaldi
Paris (XV^e)
SUF. 19-20

C.C.P. PARIS 5826-65

3 mois 5 NF
6 mois 10 NF
1 an 19 NF
Soutien 30 NF

Pour Decazeville, l'intransigeance du gouvernement

La grève des mineurs de Decazeville est le plus important des conflits actuels engendrés par des problèmes de reconversion. Elle est motivée par des mesures visant à réduire très largement l'activité de la mine dont la plupart des travailleurs seraient reclassés dans des industries locales.

A la suite des lettres de licenciement reçues par huit mineurs de Decazeville, une grève générale de 2.300 mineurs et employés du bassin nord-aveyronnais a été déclenchée le 19 décembre à l'appel du comité intersyndical des mineurs de Decazeville et Cransac des Houillères d'Aquitaine, comité groupant les organisations C.G.T., C.F.T.C., F.O. et C.G.C. L'ensemble du personnel de la mine (ouvriers et employés) a engagé pour la première fois dans l'histoire du bassin minier, dont Decazeville est l'épicentre, la grève sur le tas. Les mineurs restent au fond de leur puits, les ouvriers du jour campent dans les locaux, les employés ne veulent plus quitter leurs bureaux et y couchent.

Les manifestations de solidarité se développent chaque jour. Paysans, commerçants et fonctionnaires soutiennent le mouvement car, en défendant l'activité du bassin et les droits des mineurs, ils ont conscience de défendre la vie même de la région. Le 29 décembre, 3.000 jeunes gens et femmes venus du bassin houiller ont manifesté à Rodez en faveur des grévistes. Nos camarades du P.S.U. ne sont pas les derniers à apporter leur soutien aux grévistes : Rouquette, maire de Decazeville, et Vermande, maire de Livinhac, mènent l'action depuis le début et entraînent avec eux toutes les municipalités du bassin qui ont d'ailleurs démissionné. Tous les maires du département viennent également de donner leur démission et l'élection cantonale qui devait avoir lieu le 7 janvier à Decazeville pour le remplacement de Paul Ramadier a été ajournée.

Menaces sur le bassin

Le problème est d'importance car il concerne le sort d'une région désertifiée et le reclassement professionnel d'hommes qui ont souffert dans un dur métier et dont beaucoup ne sont plus jeunes.

Déjà, en 1958, les Houillères décidaient de ne plus embaucher de jeunes à Decazeville (sauf du personnel électricien). Elles estiment actuellement que la tonne de charbon vendue 50 NF coûte à extraire — au fond — 80 NF, soit une perte de 30 NF. La partie de la mine à ciel ouvert, appelée la « découverte », est plus rentable en raison du rendement élevé : 8 à 9 tonnes de houille par jour, alors que la moyenne nationale est de 1.900 kilos. Cependant, si elle fournit 200.000 tonnes par an, soit près d'un tiers de la production du bassin, elle n'employait au 30 novembre que 146 ouvriers. Or les dirigeants actuels des Houillères entendent limiter la production à ce niveau de 200.000 tonnes, ce qui conduit à sacrifier la mine souterraine et à reclasser environ 1.300 personnes d'ici à 1965.

Cependant, M. Dupont, actuel directeur général des Houillères du Nord et du Pas-de-

Calais affirmait en 1959, alors qu'il assumait les mêmes fonctions en Aquitaine : « Je n'ai pas poussé l'étude du programme de 200.000 tonnes car il entraînerait manifestement des tensions sociales insupportables ».

Tel n'est pas l'avis du directeur actuel des Houillères d'Aquitaine, qui, recevant les délégués du comité intersyndical le 21 novembre dernier déclarait : « C'est notre devoir de préparer la fin de la mine. La fin est proche, très proche. A la vitesse de l'économie d'aujourd'hui, elle est pour demain ».

Afin de faciliter une évolution qu'il juge inéluctable, le gouvernement, la C.E.C.A., les Charbonnages ont prévu pour les travailleurs reconvertis des cours de formation professionnelle accélérée pendant six mois — aux frais des Houillères — une prime de conversion touchée au moment du départ et égale à trois mois de salaire, la garantie pendant deux ans d'un salaire égal à 90 p. 100 de la paie de mineur, le versement à partir de 55 ans d'une pension de retraite proportionnelle au temps de présence aux Houillères.

Ces mesures sont-elles suffisantes ? Non, répondent les mineurs qui ne sont pas hostiles à toute reconversion mais s'élèvent contre l'affirmation du ministre de l'Industrie selon laquelle « on ne peut faire plus », et contestent l'ensemble de la politique suivie à l'égard du Bassin.

Pour une reconversion plus humaine et une expansion régionale

Dans un document publié par le Comité intersyndical, les aspects sociaux du problème de la reconversion sont étudiés en détail. Ce document souligne que « les industriels qui demandent des mineurs reconvertis font un choix sévère », que « les examens médicaux éliminent la majorité d'entre eux », que d'ailleurs « le groupe Tarn des Houillères d'Aquitaine refuse pour les mêmes raisons des mineurs du groupe Aveyron, volontaires pour aller dans le Tarn effectuer le même travail que dans l'Aveyron ». Et le document ajoute : « Chacun le sait, après 15 et 20 ans de travail à la mine, les mineurs sont marqués par leur travail dont il est inutile de souligner combien il est pénible, et bon nombre d'entre eux deviennent des diminués physiques et certains remontent alors à la surface ».

Par ailleurs, le Comité intersyndical pense que la production du bassin peut continuer à être écoulée dans une large mesure, en particulier pour l'alimentation de la Centrale de Penchot et des centrales E.D.F. A ce sujet, « les mines de l'Aveyron peuvent fournir ce que les mines du Nord et du Pas-de-Calais sont dans l'impossibilité de faire par manque d'effectifs — ce qui les met dans l'obligation de recourir à la main-d'œuvre étrangère ». (A noter que quelques mineurs de l'Aveyron, volontaires pour le Nord, ont dû revenir, ne pouvant s'acclimater.)

Le document du Comité intersyndical souligne également que les mineurs reconvertis

ne retrouvent pas toujours leur salaire antérieur et, de plus, perdent des avantages particuliers, tels que le droit au charbon, l'indemnité de logement, le bénéfice de la Sécurité sociale minière.

Les mineurs estiment donc que la reconversion entraîne une baisse de leur niveau de vie et « qu'il est impensable que les familles de mineurs supportent des sacrifices qui doivent être répartis sur tous ».

D'autre part, en plus de la baisse de niveau de vie qu'elle engendrera fréquemment pour les mineurs, la reconversion met fin à une situation de plein-emploi dans la région. Les nouvelles industries qui y seront implantées seront-elles aussi durables que la mine ? Permettront-elles à la jeunesse de trouver des débouchés suffisants ?

Toutes ces considérations, toutes ces craintes qui motivent la protestation des mineurs et de la population du bassin devraient inciter les pouvoirs publics à mener avec pru-

dance cette reconversion, à faire en sorte qu'elle soit le moins douloureuse possible pour les intéressés. Et cela sans préjudice d'un effort vigoureux d'investissement pour l'expansion économique de la région.

Malheureusement, à l'heure où nous écrivons, au bout de trois semaines de grève, le gouvernement continue à faire preuve d'intransigeance. Loin d'accepter la « table ronde » proposée par les mineurs, il vient d'adresser au préfet de l'Aveyron une note qu'il lui demande de diffuser et dans laquelle il se déclare opposé aux revendications des grévistes, en particulier en matière de retraite proportionnelle et de Sécurité sociale minière.

De leur côté, les mineurs en appellent à l'opinion publique par la conférence de presse du Comité intersyndical tenue à Paris et dont on lira le compte rendu ci-dessous.

Maurice COMBES.

« Nous ne voulons pas être du bétail humain »

Les représentants du Comité Intersyndical de Decazeville ont tenu une conférence de presse à Paris le 3 janvier. Reprenant un à un les arguments employés par M. Jeanneney, ministre de l'Industrie et du Commerce, ils ont démontré que leur grève n'avait pas le contenu « poujadiste ouvrier » dont parlait « Le Monde » l'autre soir.

Les pouvoirs publics disent : « Les mines de l'Aveyron ne sont pas rentables. Il est donc indispensable, dans l'intérêt de la Nation, de les fermer. Les mineurs, d'ailleurs, sont reconvertis dans des entreprises nouvelles avec une garantie de salaire de 90 p. cent pendant 2 ans ».

A cela, les délégués des syndicats (C.G.C., C.G.T., C.F.T.C., F.O.) répondent :

« Les situations qu'on nous propose sont insuffisantes :

— la reconversion n'intéresse que 1/5 de l'effectif actuel, aucune autre perspective n'existe d'ici à 1965 pour les 4/5 autres ;

— le gisement permet une exploitation possible, rentable durant de nombreuses années. »

Et le Comité, pour étayer son argumentation a cité des chiffres.

Le niveau de vie des travailleurs de la mine est constitué : par des salaires et avantages en nature ; par les avantages de la S.S. minière (maladie, vieillesse). Un ouvrier du jour de 40 ans est reconverti avec une ancienneté de 20 ans. En supposant sa longévité

à 65 ans et qu'il soit « reconverti » à égalité de salaire (cas d'exception), il perd : son droit au chauffage (6 tonnes annuelles), au logement (5.000 francs par mois), son droit au logement de retraite. Il devra effectuer de 55 à 65 ans des versements à la S.S. pour s'assurer une retraite comparable à celle qu'il aurait eue à 55 ans. Il perd le droit à une allocation spéciale de 266 NF par an jusqu'à 55 ans. Soit un total de 50.634 NF.

Le Comité a encore cité le cas de deux reconversions : deux ouvriers de fond reconvertis à Manuvial, à Marcillac (à 20 km de Decazeville). L'un avait à la mine un salaire journalier de 28,10 NF, l'autre de 22,23 NF (plus la prime semestrielle de 10 p. cent). Ils gagnent désormais, l'un 14,50 NF par jour, l'autre 6,63 NF.

Le Comité ne veut ni licenciement, ni reconversion au rabais :

— il réclame la convocation d'une table ronde avec des représentants du gouvernement, pour envisager avec eux les revendications des mineurs ;

— le maintien de salaires équivalents dans les industries de reconversion ;

— le maintien à titre personnel de la Sécurité sociale minière ou la perception immédiate de la retraite sans limite d'âge, aux mineurs reconvertis. Jusqu'à présent, une fin de non-recevoir lui a été opposée : Les mineurs ont annoncé qu'ils continueraient leur mouvement jusqu'à satisfaction.

Solidarité avec les mineurs de Decazeville.

E. C.

INDUSTRIES EN DIFFICULTÉ

Ces dernières semaines ont été marquées par des grèves et des manifestations visant au maintien d'entreprises industrielles qui, n'étant plus jugées rentables, sont menacées de fermeture.

DEJA, après les vacances, quatre-vingt-huit mineurs de fer, à Auberives (Meurthe-et-Moselle) avaient fait une grève au fond de plusieurs semaines pour que la mine soit maintenue en activité. Ils ont obtenu satisfaction, au moins provisoirement.

Cependant, les mouvements de protestation récents se situent dans les régions sous-développées du pays : Bretagne, Midi méditerranéen, Sud-Ouest. Fréquemment, la population locale, dans son ensemble, participe aux manifestations aux côtés des travailleurs menacés de licenciement.

Ce fut notamment le cas, début décembre, à Hennebont (Morbihan) où les Forges, qui emploient actuellement quinze cents ouvriers et employés, ont réduit leur personnel de trois cents unités en quatre ans. Par ailleurs, l'horaire de travail hebdomadaire avait été ramené à trente-deux heures pendant plusieurs semaines, l'été dernier. La modernisation de l'entreprise demeure incomplète, le gouvernement ayant continuellement différé des décisions attendues depuis 1958.

La grève de 24 heures lancée le 7 décembre par les trois syndicats (C.G.T., C.F.T.C. et F.O.) s'est accompagnée d'un défilé spectaculaire de trois mille personnes de Lochrist, siège de l'usine, jusqu'à Hennebont.

Cette manifestation était soutenue par un comité de défense réunissant les élus locaux et les dirigeants des associations de commerçants et d'agriculteurs du canton. A l'occasion de cette manifestation, les commerçants d'Hennebont avaient tous baissé leurs rideaux par solidarité avec les travailleurs. Le clergé local apportait également son appui.

Une motion votée à l'issue du meeting qui a suivi le défilé réclamait notamment que « soit mis fin à l'incertitude et à l'insécurité par la fixation rapide du statut juridique futur de la société d'exploitation des Forges, par la réalisation des projets d'implantation des industries annexes ». Si une décision dans ce sens n'est pas prise par le gouvernement, une autre manifestation « plus efficace » aura lieu dans les premiers jours de janvier.

Début décembre également, une marche silencieuse sur Cannes a été effectuée par six cent cinquante ouvriers des Acières du Nord de La Bocca, et leurs familles, pour protester contre la fermeture de l'établissement envisagée à bref délai.

Fin décembre, par décision du ministre des Travaux publics, un nouveau contrat de réparations de wagons était accordé aux Acières, ce qui permettra de les maintenir en activité pendant deux ans encore.

Un conflit du même genre a lieu à Béziers où la société Fouga a dû déposer son bilan. Cette société exploite un établissement spécialisé depuis quelques années dans la grosse chaudronnerie, la mécanique générale et la charpente. A la suite d'un arrêt de

travail motivé par les menaces de licenciement, sept cents métallurgistes se sont rendus en cortège, le 15 décembre, sur le pont neuf qui relie les routes de Sète et de Pézenas à celles de l'Aude et du Tarn, bloquant la circulation.

Les difficultés financières de Fouga ne sont pas nouvelles. Un redémarrage de l'entreprise — indispensable dans une région peu industrialisée — serait envisagé sur de nouvelles bases.

Situation critique dans les Basses-Pyrénées

Les Forges de l'Adour, au Boucau, auraient également cessé d'être rentables.

Le 14 décembre, le maire de Bayonne conviait la population à un rassemblement pour la défense des Forges, avec l'appui des organisations d'anciens combattants, de commerçants des associations familiales, etc. Finalement, la direction de l'entreprise a décidé la fermeture pour le 1^{er} janvier 1965 ; elle estime que les dix-sept cents travailleurs employés dans l'établissement pourraient être reclassés dans des industries établies dans la région.

Toutefois le département des Basses-Pyrénées, bien que producteur d'électricité et de gaz (Lacq), connaît une situation assez critique en ce qui concerne les débouchés offerts à la main-d'œuvre. Il compte nombre d'entreprises marginales où les salaires sont souvent très bas (moins de

300 NF par mois) et l'industrialisation y demeure insuffisante. Politiquement et économiquement, le département est dominé par les intérêts de la Côte basque.

Afin de protester contre cette situation et contre l'absence d'une véritable décentralisation industrielle, notre camarade Gardia-Bacque a démissionné du Comité départemental d'expansion où il était entré à la suite de son action en faveur de la réanimation du chemin de fer transpyrénéen (ligne de Pau-Campfranc).

Grève de 24 heures à Lacq

Dans ce département, une grève de 24 heures a eu lieu, le 17 décembre, à Lacq et à Pau dans les usines de la Société nationale des Pétroles d'Aquitaine, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.T.C., F.O. et C.G.C. Ces derniers réclament une revalorisation des salaires du personnel, avec une augmentation des primes de productivité et de vacances et une révision de la nomenclature des emplois.

Le fonctionnement des services de sécurité ayant été assuré, la grève a été suivie de façon quasi unanime. Les syndicats ont protesté contre les ordres de réquisition qui concernaient quinze personnes, dont onze employés à la réserve de gaz que la S.N.P.A. possède dans les Landes.

La production et la distribution, qui avaient diminué de près des deux tiers au moment de la grève, sont re-devenues normales.

M. C.

Les 7 et 8 décembre 1961, s'est tenu à Bruxelles une conférence sur le secteur public et l'intégration européenne, qui a réuni une centaine de spécialistes — praticiens et théoriciens — de l'économie collective.

Les rapports et discussions ont été centrés sur les thèmes suivants :

1. — L'importance du secteur public dans les six pays de la Communauté européenne.
2. — Contribution du secteur public à l'intégration européenne.
3. — Conséquences de l'intégration européenne sur les entreprises publiques.

Les débats ont fait apparaître la nécessité de clarifier les nombreux problèmes théoriques et pratiques dont l'examen n'a pu être approfondi, souvent faute d'un langage commun.

Aussi les participants ont-ils été unanimes à constater l'utilité de telles discussions et la nécessité de les poursuivre.

A cet effet, ils ont décidé :

1. — L'élaboration d'un lexique des termes techniques, juridiques et économiques usuels dans les pays membres de la Communauté et concernant le secteur public.

2. — La constitution d'un Groupe de travail et de liaison permanent assisté d'un secrétariat et qui aurait pour tâche :

— de dresser un catalogue analytique et raisonné des divers aspects du problème considéré ;

— de choisir parmi ces problèmes celui ou ceux qui devront faire l'objet de nouveaux colloques ;

— d'assurer la préparation intellectuelle et matérielle de la prochaine rencontre, qui aurait lieu dans la première moitié de l'année 1962, à Rome.

Le désir a été exprimé, enfin, de voir se constituer un organisme européen groupant les entreprises de la Communauté et ayant pour but de défendre les intérêts communs du secteur public.

L'économie collective...



Une entreprise nationale : l'aéroport d'Orly.

(Keystone.)

...dans le Marché commun

par **Bosco RIBAR**

DIFFÉRENTES branches du secteur économique public contrôlent environ 26 p. 100 de la production dans l'Europe des Six.

Or, jusqu'au colloque qui a eu lieu à Bruxelles les 7 et 8 décembre dernier, il n'y avait eu aucune confrontation organisée entre responsables nationaux de ce secteur public dans le cadre du Marché commun. Au contraire, les responsables des grandes entreprises privées ont fait preuve, immédiatement après la signature du traité de Rome, qui a créé le Marché commun (C.E.E. = Communauté économique européenne), d'une activité considérable.

L'initiative de la conférence qui vient de se tenir à Bruxelles est due au Comité européen du Travail : c'est une organisation à laquelle ont donné leur adhésion, il y a deux ans, différents syndicats et partis socialistes des pays de l'Europe des Six. Son président est André Philipp.

Dès les débuts de cette conférence, il apparut que la première difficulté consistait à trouver un langage commun. En effet, les formes de participation de l'Etat à l'économie sont d'une extrême variété d'un pays à l'autre. A côté d'entreprises nationalisées ou entièrement contrôlées par l'Etat, il existe toute une gamme d'organisations : entreprises d'économie mixte, entreprises privées à participation minoritaire de capitaux publics, celles-ci conservant dans une très large mesure les caractéristiques essentielles des entreprises relevant de la seule propriété privée.

D'autre part, les secteurs économi-

ques directement ou indirectement contrôlés par l'Etat ne présentent aucune homogénéité d'un pays à l'autre. Ceux qui présentent la plus grande similitude sont, par exemple, les P. et T. et les Chemins de fer, encore que, dans certains pays, ils soient constitués non en entreprises nationalisées mais en sociétés d'économie mixte.

La cause principale de ces différences vient de ce que les nationalisations ont été réalisées pour des raisons très diverses, parfois pour des raisons de circonstances plus que par suite de considérations doctrinales. Ainsi lors de la grande crise économique des années 1929-1930, l'Etat a renfloué certains établissements de crédit, pris des participations dans des entreprises de transports maritimes : c'était des mesures empiriques imposées par une conjoncture particulière. Il en a été de même après la guerre lors de la confiscation de biens nazis ou de la nationalisation d'entreprises comme les usines Renault.

Le résultat est que l'importance relative des entreprises nationalisées varie dans des proportions considérables, dans un même secteur économique, d'un pays à l'autre.

Ainsi, en France, l'Etat contrôle 100 p. 100 de l'exploitation des mines

de charbon, la presque totalité de la production d'énergie électrique.

En Allemagne de l'Ouest, la proportion atteint pour chacun de ces deux secteurs 20 p. 100 et 60 p. 100.

Inversement, en France, la production de l'aluminium échappe à tout contrôle direct des Pouvoirs publics tandis que ceux-ci, en Allemagne de l'Ouest, contrôlent directement ou indirectement 70 p. 100 de l'appareil de production.

Il faut également tenir compte du fait que l'Etat exerce indirectement son influence sur l'activité économique par sa consommation, ses investissements, ses prestations administratives.

Ces seules constatations donnent une idée de l'extrême diversité des situations. Le premier effort nécessaire est donc de procéder à un inventaire et de fixer, pour rendre la discussion possible, un certain nombre de notions communes. C'est à quoi se sont attachés, en premier lieu, ceux qui ont participé aux entretiens de Bruxelles.

On comprendra l'importance de ces recherches si l'on songe aux problèmes qui se trouvent posés par la création du Marché commun et, éventuellement, par son extension, à la

suite de la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne et d'un certain nombre d'autres pays. Le traité de Rome apparaît comme un compromis entre le maintien du système traditionnel du marché libre et la recherche d'une certaine mise en ordre de caractère international. Or, le développement économique de cet ensemble de pays groupés au sein du Marché commun posera inévitablement la question d'une coordination des politiques économiques et d'une planification démocratique à la fois sur le plan national et sur le plan international.

C'est pour préparer la solution de tels problèmes que s'imposent des confrontations comme celle qui vient d'être organisée à Bruxelles sur l'importance et le rôle du secteur économique public dans les divers pays de l'Europe des Six. De même, ceux qui en avaient pris l'initiative envisagent un colloque sur la situation de l'industrie automobile en Europe qui, si des mesures appropriées ne sont pas prises sur le plan international, risque de connaître une crise très grave. Celle-ci, étant donné l'importance prise par cette industrie, ne manquerait pas d'avoir des conséquences désastreuses dans le domaine social.

De tels dangers ne pourront être évités que par un effort de précision permettant la mise au point de mesures de caractère international. Tel est l'intérêt des rencontres du type de celle qui vient d'avoir lieu à Bruxelles.

Bosco RIBAR.

L'importance du secteur public dans l'économie française

A titre documentaire, et notamment pour montrer à la fois l'importance et la diversité de ce qu'on appelle « le secteur public », nous donnons ci-dessous des extraits de l'un des rapports présentés à la conférence de Bruxelles : il écrit la situation du secteur public dans l'économie française.

L'ETAT est toujours intervenu, sous des formes diverses, dans l'activité économique des nations industrielles. Il a, de tout temps, prélevé des impôts, établi des régimes douaniers, promulgué des législations sociales et rendu des arbitrages entre les intérêts antagonistes.

Cependant, jusqu'à la première guerre mondiale, ces interventions restèrent relativement limitées. L'Etat s'en tenant, en général, à un rôle d'arbitre chargé de faire respecter les « règles du jeu » et de définir les droits et responsabilités de chacun.

Par la suite, les interventions des pouvoirs publics se multiplièrent et l'Etat est devenu progressivement un agent économique d'importance primordiale.

La planification, en fixant les priorités, les nationalisations en opérant les réformes de base, sont les deux grands facteurs du redressement économique de la France d'après-guerre.

C'est grâce à elles que les pouvoirs publics ont pu disposer rapidement de moyens d'action puissants qui leur ont été d'un prix inestimable pour la reconstruction du pays d'abord, puis son développement économique et social.

L'entreprise publique a bénéficié à coup sûr du traitement prioritaire que lui conféraient son caractère d'industrie de base auquel s'ajoutait celui d'une entreprise « pas comme les autres », qui constituait une conquête politique et l'amorce d'une démocratie industrielle.

Les plans successifs ont fait aussi leur part aux autres secteurs économiques de telle manière que, les secteurs prioritaires une fois satisfaits, l'équilibre économique puisse être progressivement atteint.

L'entreprise publique se distingue aujourd'hui dans le Plan par trois facteurs essentiels :

— les objectifs qui lui sont fixés ont un caractère quasi obligatoire, l'entreprise ne pouvant s'en éloigner sensiblement ;

— le volume et la nature de ses investissements ont également un caractère obligatoire ;

— le financement de ces investissements comporte une part de fonds d'origine budgétaire dont toutes les entreprises publiques ne bénéficient d'ailleurs pas.

L'extension du rôle de l'Etat dans l'économie a pris un double aspect :

— d'une part, l'Etat a édicté des réglementations, instauré des contrôles, créé des services de conjoncture, une Comptabilité nationale, un Commissariat au Plan, grâce auxquels il influe directement sur la croissance et l'orientation de l'économie ;

— d'autre part, l'importance des administrations, des services industriels de l'Etat et des établissements publics s'est accrue de façon pratiquement ininterrompue. (Les établissements publics dont nous parlons ici ne doivent pas être confondus avec les entreprises publiques dont nous traiterons plus loin. Les premiers, en effet, n'ont pas une gestion de caractère industriel et commercial, ils ne paient pas d'impôts, ne font pas d'amortissements, le Trésor leur tient lieu de banque et leur personnel fait partie de la fonction publique. Il n'en va pas de même pour les entreprises publiques.)

La façon la plus significative de caractériser numériquement l'importance globale des services de l'Etat et établissements publics est de la comparer aux indicateurs globaux de l'activité économique nationale. Cette comparaison conduit aux rapports suivants :

— les dépenses publiques représentent 25,6 % de la dépense nationale brute et 33,3 % du revenu national ;

— les dépenses cumulées de l'Etat et de la Sécurité sociale représentent 35,8 % de la dépense nationale brute et 46,6 % du revenu national ;

— les salaires versés par l'Etat et collectivités locales s'élèvent à 20,4 %

du total des salaires et à 13,2 % du total des revenus des ménages ;

— le nombre des fonctionnaires représente 15,1 % de l'effectif total des salariés ;

— enfin, le prélèvement fiscal à lui seul représente 19,4 % du produit national brut. (Ces pourcentages sont calculés sur les valeurs de 1959, qui sont les dernières dont nous ayons eu la série complète. Cf. les « Tableaux de l'Economie française », I.N.S.E.E., édition 1960.)

Le secteur public industriel

Le secteur public industriel est ce que l'on appelle communément (et improprement) le « secteur nationalisé ».

Les entreprises de ce secteur se caractérisent par les traits suivants :

— leur activité est de nature industrielle ou commerciale ;

— elles possèdent la personnalité morale et l'autonomie financière ;

— leur patrimoine appartient, en totalité ou en partie, à la collectivité nationale.

Ce secteur contient donc les entreprises nationales (dont les entreprises publiques sont, en quelque sorte, un cas particulier) et les sociétés d'économie mixte d'intérêt national.

Les entreprises nationales

Au 1^{er} décembre 1959 (date de la plus récente nomenclature officielle) il y avait en France 104 entreprises nationales, dont 82 ont effectivement une activité industrielle commerciale.

L'importance de ces entreprises est extrêmement variable depuis la S.N.C.F. qui occupe 380.000 agents, jusqu'à la « Société nationale pour la Construction de logements destinés aux travailleurs originaires d'Algérie » qui en emploie une trentaine.

La place occupée par ces entreprises dans les différents secteurs de l'économie est également très variable.

Dans le domaine de l'énergie, le secteur nationalisé occupe une place prépondérante puisqu'il englobe presque intégralement l'extraction du charbon, ainsi que la production et la distribution du gaz et de l'électricité. En outre, il joue un rôle non négligeable dans la recherche du pétrole et de l'uranium.

Dans le domaine des transports, les entreprises nationales assurent la totalité du trafic ferroviaire d'intérêt général, les deux tiers du trafic aérien et les trois quarts du trafic maritime sous pavillon français. A cela il convient d'ajouter, notamment, la Régie autonome des transports parisiens, l'aéroport de Paris et les ports autonomes de Bordeaux, le Havre et Strasbourg.

Dans le domaine financier, les compagnies nationalisées encaissent près de 40 % des primes d'assurance ; les banques de dépôt nationalisées gèrent 60 % des dépôts bancaires.

Dans le domaine de la construction aéronautique, le secteur nationalisé produit 50 % des moteurs et 65 % des cellules.

Dans les autres domaines, enfin, le secteur public à caractère industriel et commercial comprend des entreprises isolées mais qui sont, en général, parmi les plus importantes de leur branche : Régie nationale des usines Renault dans l'automobile, Agence Havas dans la publicité, Office national interprofessionnel de l'Azote dans l'industrie des engrais, etc.

Comme pour les services de l'Etat et établissements publics, on peut mesurer l'importance globale du secteur public industriel en se rapportant aux indicateurs globaux calculés par la Comptabilité nationale :

— les dépenses d'exploitation des entreprises nationales représentent 10,8 % de la dépense nationale brute et 14 % du revenu national ;

— leurs effectifs s'élèvent à 1 million 030 000 employés, soit 8,2 % du nombre total des salariés ;

— leurs investissements bruts représentent 19 % de l'investissement national brut.

Si l'on considère l'ensemble formé par l'Etat, les établissements publics et les entreprises nationales, c'est-à-dire la part de l'économie relevant directement de la collectivité nationale, on aboutit aux proportions suivantes :

— en dépenses, les organismes d'économie collective (compte tenu de la Sécurité sociale) représentent au total 36,4 % de la dépense nationale brute et 35,9 % du produit national brut ;

— en effectifs, ces mêmes organismes emploient 23,3 % du nombre total des salariés.

Les entreprises d'économie mixte

Le développement de l'économie mixte est un phénomène caractéristique de notre temps.

● Sociétés à participation directe

Le Trésor français possède des participations dans des sociétés étrangères ou internationales et dans quinze sociétés françaises. Leur origine et leur nature sont très diverses, la plus importante étant la Compagnie française des Pétroles.

En valeurs nominales, ces participations représentent au total 130 millions de NF dont 110 pour la Compagnie française des Pétroles. Si l'on pouvait tenir compte des valeurs réelles, la part de cette dernière serait encore supérieure, mais la plupart des sociétés considérées ne sont pas cotées en Bourse. (Aux cours actuels, la capitalisation boursière de la Compagnie française des Pétroles est de l'ordre de 1,5 milliard de NF. La part de l'Etat (35 %) vaut donc un peu plus de 500 millions de NF.)

● Sociétés d'intérêt national

Il s'agit de sociétés créées pour l'exécution de grands travaux à destination collective, sans que l'Etat participe directement à leur capital — qui, cependant, n'est détenu la plupart du temps que par des organismes publics : communes, départements, établissements publics locaux, Société centrale pour l'équipement du territoire ou Caisse des dépôts et consignations qui est le principal animateur.

● Filiales des entreprises nationales

La dernière nomenclature, annexée au projet de loi de Finances, qui donne la liste des organismes dans lesquels l'Etat a une participation (directe ou indirecte) au moins égale à 30 %, comporte 882 sociétés filiales d'entreprises nationales. (Le nombre réel de filiales est certainement supérieur, car la nomenclature budgétaire ne contient pas les filiales étrangères.)

En particulier dans le secteur de l'énergie, l'Electricité de France a 46 filiales, le Gaz de France en a 24, les Charbonnages de France et Houillères en ont au total 56 (dont 21 pour les seules Houillères du Nord-Pas-de-Calais).

Deux organismes de type particulier méritent aussi d'être mentionnés ici étant donné leur importance. Ce sont : Le Bureau de recherches du pétrole et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le Bureau de recherches du pétrole

● Le Bureau de recherches du pétrole joue le rôle d'un holding. Dès sa création, le Trésor lui a transféré les actions de la Société nationale des Pétroles d'Aquitaine et de la Société nationale des Pétroles du Languedoc. Depuis lors, le B.R.P. a pris des participations dans 24 sociétés, dont le montant atteint 0,80

milliard de NF en valeur nominale et une somme huit à dix fois supérieure en valeur réelle.

Au cours de ces deux dernières années, le B.R.P. a cédé certains de ses titres à des sociétés de financement privés (FINAREP, COFIREP, etc.). Cependant, pour ne pas perdre le contrôle de filiales dans lesquelles il avait une participation majoritaire, le B.R.P. a eu recours à deux procédés :

— l'émission de certificats pétroliers représentant des actions, mais n'ayant pas le droit de vote aux assemblées générales ;

— la constitution de filiales mixtes (SOGERAP et S.N.I.P.) auxquelles il a apporté une partie de ses valeurs, tout en y conservant une large majorité.

La Caisse des dépôts et consignations

● La Caisse des dépôts et consignations : Cet organisme (que nous avons déjà mentionné à propos des sociétés d'économie mixte d'intérêt national) est l'un des établissements financiers les plus importants de France.

La Caisse des dépôts possède des ressources stables et importantes puisqu'elles proviennent des dépôts confiés aux Caisse d'épargne et Centres de chèques postaux. Elle a, notamment, pour mission de faire entrer ces dépôts dans l'économie sous forme de réescompte des effets reçus par le Crédit Foncier ou le Crédit National.

Par ailleurs, elle possède un portefeuille important de participations et, sur le marché boursier, elle est en quelque sorte le « remisier » de l'Etat.

La loi l'a dotée d'un régime particulier, en vertu duquel elle jouit d'une large autonomie de gestion et échappe à la plupart des sujétions propres aux entreprises ou établissements publics.

L'évolution récente du secteur public industriel

Les nationalisations furent effectuées au cours de deux « vagues » successives de 1936-1937 et 1945-1947, en même temps qu'on assistait — notamment pendant la deuxième période — à un élargissement notable des activités industrielles et commerciales de l'Etat, dû à la création directe d'organismes nouveaux (Agence France-Press, Bureau de recherches du pétrole, Commissariat à l'énergie atomique, Aéroport de Paris, Banque française pour le commerce extérieur, etc.).

Ces mesures soulevèrent des polémiques violentes. Cependant, il ne fut jamais sérieusement question de revenir en arrière et de rendre au secteur privé les activités devenues publiques. (Les seules « dénationalisations » réclimées depuis 1947 sont celles des Ateliers Lavalette, de la Société Francolor et de la Société nationale d'Investissements — encore faut-il préciser que cette dernière n'avait pas été nationalisée mais créée par l'Etat.)

Par contre, depuis 1948, les pouvoirs publics ont accru leurs fonctions industrielles et commerciales par une série d'initiatives propres : qu'il s'agisse de création d'établissements publics destinés à la recherche (Bureau de recherches géologiques, géophysiques et minières, Institut de recherche de chimie appliquée, etc.) ou de prises de participations dans des entreprises nouvelles (Société des transports pétroliers par pipe-line, Société pour la construction et l'exploitation du tunnel sous le Mont-Blanc, etc.).

Mais c'est surtout par la multiplication des filiales d'entreprises nationales que le secteur public industriel s'est accru au cours des dernières années.

Ces opérations répondent à des objectifs d'ordre commercial ou technique très variés, tels que la recherche de débouchés nouveaux ou le désir de s'intéresser à des techniques récentes.

Ainsi, le secteur public, loin de voir diminuer son importance dans les nouvelles structures nées du Marché commun, devrait être considéré comme élément dynamique.

Pour l'approfondissement de notre théorie du Socialisme : LE CENTRE D'ÉTUDES SOCIALISTES

QU'IL n'y ait pas d'action révolutionnaire sans idéologie révolutionnaire est une vérité souvent rabâchée. Mais sur le sens même de l'idéologie, la confusion est extrême. Pour beaucoup, il s'agit d'un ensemble de « grandes idées » immuables, définissant des principes et des buts lointains. Une telle « idéologie » peut sans doute inspirer l'action ; elle ne peut guère la rendre efficace. Pour agir, pour convaincre — pour avoir une chance de transformer la réalité — il ne suffit pas de rêver vaguement d'un monde futur, il faut connaître le monde où l'on vit, les forces que l'on combat. Il faut les connaître et les comprendre.

Cette exigence de la raison, « formation » et information tout à la fois, distingue le militant révolutionnaire de l'idéologue creux ou de l'activiste. Chacun, dans son action syndicale ou politique, en a ressenti la nécessité. Chacun sait aussi combien la chose est difficile.

La querelle des Anciens et des Modernes

Bien souvent, faute de temps et de la documentation nécessaires, on se contente de l'â peu près. On se raccroche comme on peut à des formules d'autrefois. On plaque sur la réalité d'aujourd'hui les analyses de 1848.

Quelques-uns protestent, mais c'est pour tomber dans l'excès contraire. Sous prétexte de modernisme, ils refusent toute théorie. Le nez collé au réel, ils se prétendent réalistes, mais ils voient les choses sans les comprendre, sans les rattacher à un ensemble vivant. Le monde est fait pour eux de millions d'arbres disparates qui leur cachent toutes les forêts.

À cette fausse querelle des « archéomarxistes » et des « réalistes modernes », il n'y a qu'une seule solution : les renvoyer des à dos, pour étudier sérieusement à la lumière de la théorie socialiste une réalité en perpétuelle transformation.

Mais comment réaliser cette étude ? À l'intérieur du parti ou du syndicat ? Les tâches quotidiennes sont absorbantes. Le milieu y est trop restreint pour susciter les confrontations nécessaires. Partis et syndicats peuvent donner une formation de base, les rudiments nécessaires pour aller plus loin. Ils peuvent enseigner ce qui n'est pas matière à controverse. Ils ne sont pas adaptés, dans leur forme actuelle, à un travail de recherche.

Alors, un cercle d'études, une académie socialiste ? Le risque alors serait grand d'une discussion en vase clos entre spécialistes eux-mêmes sans rapports avec les luttes quotidiennes, les besoins et les expériences des militants.

Ce qu'il faut, au contraire, c'est la collaboration permanente des uns et des autres, de la théorie et de la pratique. C'est un lieu de confrontation et de travail où les militants ne subissent pas un enseignement professoral, mais participent à une recherche collective où ils soient à la fois eux-mêmes les étudiants et les chercheurs.

C'est pour répondre à ce besoin qu'une équipe de militants socialistes, appartenant

pour la plupart à l'U.G.S., au P.S.A. et à Tribune du Communisme, ont créé il y a deux ans le Centre d'Études Socialistes, organisme indépendant d'initiation et de recherche.

Dès le départ, le C.E.S. a voulu se donner les garanties indispensables en se plaçant sous l'autorité d'un comité pédagogique où se retrouvent nombre des plus grands savants et penseurs socialistes de l'Université : H. Bartoli, R. Dumont, P. Fraisse, A. Hauriou, Ch.-A. Julien, E. Labrousse, G. Lasserre, H. Lefebvre, E. Perroy et L. Schwartz.

Le C.E.S. a également obtenu le concours d'autres professeurs qui qualifiaient leurs titres universitaires (comme F. Chatelet, M. Duverger, L. Goldmann, Cl. Meillassoux, A. Humbert, J. Langevin, Cl. Lefort, E. Morin, P. Naville, J. Popere, L. Sebag, etc.), leurs responsabilités dans le mouvement syndical ou politique (comme P. Belleville, Y. Craipeau, Y. Dechezelles, G. Martinet, G. Servet, etc.) ou leur spécialité en tant que journalistes et chroniqueurs (comme Cl. Cadart, G. Ducroy, V. Faye, Cl. Julien, S. Mallet, G. Mathieu, L. Rioux, etc.).

Comme cette énumération le montre, le C.E.S. n'est pas une « chapelle » réservée à quelques adeptes se réclamant de la même nuance de pensée. Ouvert à tous les courants socialistes, le C.E.S. cherche, par une libre confrontation des opinions, à donner à ses auditeurs les moyens de se faire eux-mêmes un jugement personnel.

Laissant la plus grande liberté à ses conférenciers, il a l'ambition de permettre une discussion publique sur les grands problèmes de l'époque. La seule garantie que cherche le C.E.S. auprès de ses professeurs, c'est leur rigueur scientifique.

Les réalisations du C.E.S.

Son activité est variée : conférences, cycles de cours, week-ends d'études et de formation, groupes de travail. Plus d'une centaine de conférences ou de débats ont eu lieu sur les sujets les plus divers.

L'évolution de l'économie française, transformation des classes sociales, orientation du syndicalisme, techniques et résultats de la planification, liberté de la presse, problèmes de la décolonisation, expériences socialistes dans le monde, débats au sein du monde communiste, enfin un vaste cycle consacré à l'étude méthodologique du marxisme à travers l'économie politique, la philosophie et la sociologie, l'histoire et la recherche, la culture et l'action.

La plupart de ces conférences sont éditées en brochures dans « Les Cahiers du C.E.S. ». Faciles à lire, peu coûteuses, ces brochures constituent un instrument de travail indispensable pour les militants, les sections politiques et syndicales et tous ceux qui veulent s'informer.

Le programme pour 1962

Les cours dispensés par le C.E.S. sont de deux ordres :

● **Cycle général** s'adressant à tous ceux qui désirent acquérir des connaissances de base sur les problèmes économiques,

sociaux et politiques de notre temps ; ces cours intéressent donc plus particulièrement les jeunes, ainsi que les militants des organisations syndicales, politiques et sociales. Après l'initiation aux problèmes économiques par G. Mathieu, on étudiera, au second trimestre, les expériences socialistes ; au troisième trimestre, on abordera les problèmes de la distribution.

● **Cycle supérieur** dont le degré de spécialisation est plus poussé et qui s'adresse spécialement aux étudiants ainsi qu'aux cadres syndicaux et politiques soucieux de tenir à jour et d'approfondir leurs connaissances.

Le C.E.S. a adopté cette année pour thème central de ses cours le problème de l'État, question essentielle au moment où nous assistons à l'effritement rapide de la V^e République. Après les théories de l'État et l'évolution des structures de l'État, on abordera au second trimestre de nouvelles séries. Au troisième trimestre, nous étudierons les problèmes de l'indépendance nationale dans les pays sous-développés.

Le C.E.S. commencera également à aborder le problème des rapports entre la culture et le socialisme.

Les prochaines séances

Plus particulièrement, au cours du premier trimestre de 1962, cinq séries de conférences vont avoir lieu.

● Dans le **Cycle général**, à partir du 16 janvier, Yvan Craipeau animera, un mardi sur deux, des séances consacrées à l'étude de « ce qu'a été le stalinisme ». Ces séances auront lieu au siège du C.E.S., 17, rue de Chaligny.

On comprend l'importance de cette étude au lendemain du XXII^e Congrès du P.C.U.S. pour un parti qui veut cristalliser toutes les forces libérées par la débâcle du dogmatisme.

● Dans le **Cycle supérieur**, dont les séances se tiennent 44, rue de Rennes (en face de l'église Saint-Germain-des-Prés), seront abordés les problèmes suivants :

- L'armée et les organismes répressifs de l'État ;
- L'État d'aujourd'hui ;
- L'État et la planification ;
- Les partis socialistes d'Europe occidentale et le pouvoir.

Pour chacune de ces séries, les hommes les plus compétents ont été chargés de présenter les problèmes et d'animer les discussions.

C'est Pierre Naville qui ouvrira la première série, le lundi 8 janvier avec un exposé sur « la guerre froide et la course aux armements ».

Gilles Martinet ouvrira la seconde, le mercredi 10 janvier par un exposé sur les formes nouvelles de l'État.

Eugène Descamps, secrétaire général de la C.F.T.C., inaugurera la troisième, le lundi 26 février, par des réflexions critiques sur les plans français.

Enfin, la quatrième série sera ouverte, le mercredi 28 février, par une conférence d'André Philip, sur le Travailisme anglais.

Aucun organisme de formation socialiste n'est en mesure d'offrir des collaborations aussi variées et aussi riches.

Quelle preuve du rayonnement de nos idées et de la force, déjà, de nos organisations.

Une responsabilité pour chacun de nous

Il n'est pas nécessaire de souligner l'intérêt de toutes ces études. Mais il y a deux points sur lesquels il faut insister. Tout d'abord, c'est le travail considérable que représente une telle réalisation de la part de militants dont tous — les organisateurs comme les professeurs — ont, d'autre part, leurs responsabilités politiques ou syndicales et leurs obligations professionnelles. C'est ensuite la responsabilité de chacun de vous dans le succès de cette entreprise.

Certes, le C.E.S. n'est pas, et ne doit pas être, la chose du P.S.U. Il est indispensable qu'il demeure un lieu de rencontre largement ouvert. Mais il faut aussi que le P.S.U. soit présent à ces rencontres, qu'il contribue à l'élaboration commune.

C'est avec sagesse que la Commission nationale de Formation, de même que la Commission régionale de la Seine, alors même qu'elles organisaient, au sein du Parti, des écoles de base, décidaient de ne pas « doubler » l'action du C.E.S. mais au contraire, d'entreprendre avec lui la tâche de formation supérieure et de recherche.

Il faut bien le dire, cependant, cette collaboration n'est pas encore ce qu'elle devrait être. Il ne suffit pas, en effet, qu'un certain nombre, ou le plus grand nombre, des « professeurs » soient des militants de notre parti. Dans une telle formation, les auditeurs actifs participant aux débats sont au moins aussi importants que les conférenciers. Ils apportent autant qu'ils reçoivent. Or sur ce point, le rôle de nos militants est insuffisant.

Certains pensent-ils qu'ils en savent trop, qu'ils n'ont plus rien à apprendre ? Certains pensent-ils, au contraire, qu'ils sont trop « faibles » pour suivre utilement les travaux du C.E.S. ? Dans les deux cas, ils ont tort puisqu'il s'agit avant tout d'un échange et d'une formation réciproque.

Il y a là une expérience intéressante, un effort considérable, une réponse à un besoin évident. Il faut que nos militants, que nos sections le sachent et s'en préoccupent.

Nos camarades se plaignent souvent du manque d'information et de recherche théorique. Il serait aberrant qu'ils n'utilisent pas un instrument qui existe et qu'ils ne s'efforcent pas de le rendre encore plus efficace, encore mieux adapté à nos tâches et à nos besoins, et d'abord d'assurer, dès lundi prochain, grâce à une propagande méthodique dans les sections, un succès éclatant à la séance de rentrée de janvier.

(Des dépliants-programmes se trouvent à la disposition des militants au siège du Centre d'Études Socialistes, 17, rue de Chaligny, Paris-12^e, et aux sièges des Fédérations de la région parisienne du P.S.U.)

Manuel BRIDIER.

CYCLE D'INITIATION PRATIQUE A L'ECOLE INTERFÉDÉRALE

L'ECOLE interfédérale de formation des cadres du parti dans la région parisienne, réunissant plus de 70 élèves, venus de Paris, de la banlieue et de la Seine-et-Oise, a terminé en décembre sa première session, réservée à l'initiation théorique. Au cours de cette session, qui a occupé huit séances hebdomadaires, ont été étudiés successivement la charte (5 séances) et les statuts du parti (3 séances).

L'assiduité a été, en règle générale, satisfaisante, la première session s'étant terminée en présence de plus de 60 élèves. Le nombre des absents, souvent excusés par le travail ou la maladie, a été, selon les séances, de 10 à 15 %. Or, certains élèves habitent la grande banlieue et avaient donc un long chemin à parcourir souvent par très mauvais temps.

La composition sociale de l'école était assez bonne : plusieurs ouvriers, de nombreux employés et techniciens, quelques étudiants,

enseignants et cadres. La majorité des élèves étaient âgés de moins de trente ans. La plupart d'entre eux occupent des fonctions dans les sections du parti et dans les syndicats. Plusieurs membres des commissions exécutives fédérales et un membre du Comité politique national ont participé au travail de l'école.

La discussion, fort animée le plus souvent, a montré que presque tous les élèves étaient intéressés par le sujet. L'effort personnel de lecture et de préparation était, en revanche, moins continu, la plupart des élèves n'ayant pas été, malgré les recommandations expresses de la direction de l'école, déchargés de leurs fonctions politiques ou syndicales.

La critique de cette première session a porté, en partie, sur le contenu des exposés, jugés trop historiques pour la charte, trop actuels pour les statuts ; en partie sur la méthode, jugée insuffisamment active. Certains élèves ont formulé des critiques de fond

sur l'orientation des cours. Ils n'ont pas été suivis par la majorité qui s'est déclarée satisfaite des résultats de cette session, ayant pris goût à l'étude théorique et ressenti le besoin d'approfondir certains problèmes.

Deuxième session

Lundi prochain, 8 janvier, commencera la seconde session de l'école interfédérale, réservée à l'initiation pratique. Tous les élèves qui ont suivi la première session, même ceux qui ont abandonné en cours de route, peuvent y participer. La présence régulière est obligatoire, ainsi que la participation aux travaux pratiques. Les portes seront fermées à partir de 21 heures.

À l'issue de chaque exposé seront organisés les travaux pratiques. Les élèves seront divisés en équipes. La session sera inaugurée par un exposé sur son orientation générale intitulé

« De la théorie à la pratique ». Puis des exposés auront lieu sur le fonctionnement de la section, sur le recrutement dans les différents milieux professionnels, sur la propagande et, enfin, sur la préparation d'une réunion publique. Après chaque séance d'exposés, une séance spéciale sera consacrée au travail par équipes des élèves et à leurs rapports.

À la suite de cette initiation à l'activité quotidienne du parti, les élèves seront chargés d'organiser eux-mêmes une réunion publique. Cette seconde session se terminera par une séance d'analyse et de critique, tant de la réunion publique, organisée par les élèves, que de l'ensemble du travail.

Rappelons qu'après la clôture de l'école interfédérale, aura lieu un cours de moniteurs, qui seront choisis parmi les élèves et qui auront pour tâche d'assurer, à leur tour, les cours d'initiation, tant dans la région parisienne qu'en province (week-ends de formation).

Lénine, Trotsky, Staline

par Pierre et Irène SORLIN

LEURS intentions, les auteurs les veulent nettes et claires : montrer l'évolution qui, en huit ans, va porter Staline au pouvoir avec l'éviction de Trotsky et après la mort de Lénine : de la direction collective à la dictature. En dépouillant systématiquement des journaux allemands, britanniques, français, polonais et naturellement russes, Pierre et Irène Sorlin s'efforcent de reconstituer la genèse du « culte de la personnalité ». Ils y parviennent partiellement. C'est-à-dire qu'on lit bien les manœuvres de Joseph Djougachvili, ses habiletés. Mais s'agissant d'un ouvrage de la collection « Kiosque » (1) la non-référence à ce qui précède, à ce qui suit, la période analysée fait défaut. L'importance respective de Lénine, Trotsky, apparaît avant la révolution de 17. D'autre part, et puisque le « culte de la personnalité » n'est qu'une conséquence de la bureaucratization du régime, de la direction unique, une explication détaillée des thèses en présence manque. Qu'est-ce que, par exemple, ce « cours nouveau » proposé par Trotsky, qui dressera contre lui les leaders du parti bolchevik ?

Enfin la présentation furtive des théories, celle de « la révolution permanente », celle du « socialisme dans un seul pays » ne suffit pas. Suffit-il, pour penser que la première est erronée, d'indiquer l'élimination de Trotsky du Comité central, alors que précisément la naissance de ce qu'on nommera le stalinisme lui fait suite ? D'ailleurs évoquer le « socialisme dans un seul pays » sans son complément actuel, « la coexistence pacifique » est incomplet.

De 1921 à 1927

Les auteurs se retrancheront derrière les limites du livre : de la seconde révolution de Cronstadt (mars 1921) à l'exil de Trotsky (décembre 1927). Du point de vue de la collection, ils auront raison ; du point de vue du lecteur, eu égard à l'absence d'ouvrages comparables, ils auront tort.

Dans les abondantes citations de la presse de l'époque, on relève d'abord, en 1921, malgré la situation tragique de la révolution, un libéralisme évident. La révolte de Cronstadt est mentionnée bien qu'elle condamne implicitement l'attitude du pouvoir face aux problèmes économiques. La Révolution marque le pas, elle recule semble-t-il avec la N.E.P. Repli tactique, affirment certains : dangereux compromis, disent d'autres. La lassitude gagne les militants. Spécialiste de la question des nationalités, Staline est alors membre du Bureau politique du parti. Dans *La Pravda*, Cicerin (6-9 mars 1921), Commissaire du Peuple aux Affaires étrangères l'attaque : il n'a rien compris aux problèmes des nationalités. « ...Nous trouvons les mêmes mots d'ordre (que ceux de Staline) dans un manifeste représentant le capitalisme évolué, le manifeste en 14 points du président Wilson... »

En mars 1922, se tient le XI^e congrès du P.C.B. qui réclame un renforcement de l'union avec le paysan. La maladie de Lénine jette une ombre ; jusque-là, son autorité incontestée a permis d'éviter les coupures entre les tendances. La popularité de Trotsky, membre du Bureau politique, commissaire à la Guerre est à ce moment considérable. « Tandis que Trotsky, écrivent les auteurs, tient de plus en plus de place, il est un homme dont la presse soviétique ne fait jamais mention : Staline ». Sa place est-elle si minime ? Non pas. Pour Pierre et Irène Sorlin, Staline volontairement se tient à l'écart. Déjà « il a la haute main sur l'administration. Secrétaire général du Comité central, il est au fait des problèmes les plus importants ».

En mars 1923, paraît dans *La Pravda* le dernier article de Lénine, « Mieux vaut moins mais mieux ». C'est une attaque violente contre l'absence de culture des militants et surtout une dénonciation de « l'envahissement de tout l'appareil politique par une bureaucratie stérile ».

L'article s'en prend au commissariat dirigé par Staline, « l'institution la plus mal organisée... » Trotsky dénonce à la suite les dangers du bureaucratisme. Un groupe clandestin « La vérité ouvrière » réclame un transfert des responsabilités aux organisations autonomes de travailleurs (syndicats, etc). *La Pravda* publie les positions divergentes qui sont alors exprimées. Boukharine dénonce « les déserteurs menchéviks et les pleurnichards » dans les critiques dites de gauche. Le 24 mars, Kamenev mentionne pour la première fois le « léninisme » : il identifie Lénine au parti. *La Pravda* publie la réponse d'Osinski, principal attaqué. La controverse tourne bientôt autour du rôle attribué au parti.

Au XII^e Congrès, Trotsky aborde la question des relations ville et campagne : les prix des produits manufacturés ont augmenté, ceux des produits agricoles ont baissé. Il faut parvenir à refermer les ciseaux. Staline intervient aussi, avec beaucoup d'assurance. Il a trouvé dans l'appui de Kamenev et Zinoviev de quoi calmer ses inquiétudes après les attaques de Lénine. Le trio forme la première Troïka. En décembre de nouveaux reproches se font jour contre l'absence de démocratie intérieure dans le parti. Staline répond dans un rapport (*Pravda* 6 décembre). Trotsky persuade que rien ne se fera réellement dénonce le vieillissement des cadres qui refusent de se laisser remplacer (10 décembre). Staline répond le 15 décembre, toujours dans *La Pravda* : il ironise sur le lardif ralliement de Trotsky au bolchevisme et son opinion « ne peut être comprise que comme une tentative pour affaiblir la volonté des membres du parti dans leur soutien au Comité central ». Désormais les jeux sont faits. Zinoviev dénonce le trotskysme derrière Staline : la Troïka prépare ses attaques.

La règle d'unanimité

Lénine meurt le 21 janvier 1924. Trotsky est malade. Les leaders du parti, au nom de Lénine, controversent à propos de l'unité révolutionnaire. La Troïka entreprend une épuration du parti en même temps qu'elle préconise l'intégration de 200.000 membres, ouvriers. Ainsi met-elle en place une masse de manœuvre. Le XIII^e congrès aborde par la bouche de Trotsky, de Preobrajenski le droit de critique. L'assaut contre Trotsky est mené à propos de la publication de son ouvrage sur la révolution (publié en France aux Editions du Seuil, épuisé et non réédité, que la biographie de Pierre et Irène Sorlin ne mentionne pas) notamment des « leçons d'octobre », l'introduction. Trotsky analyse le rôle du parti dans certains moments privilégiés et l'importance de « certains instants ». La presse, des *Izvestia* à *La Pravda* met quinze jours à ajuster le tir. Partout on attaque Trotsky. Comme en outre il réclamait une aide accrue pour les mouvements révolutionnaires étrangers, les attaques vont aussi vers la théorie de « la révolution permanente ».

La suite est rapide. Le 17 janvier 25, Trotsky est destitué de ses fonctions de commissaire à la guerre. Staline qui s'est rapproché de Boukharine et de ses thèses opportunistes rompt avec Kamenev, Zinoviev. Ces derniers effrayés par les menaces stalinienne proposent une union passagère à Trotsky... que Boukharine ridiculise, au nom de Staline. Le 9 novembre 1927 le XV^e congrès exclut Trotsky, Zinoviev, Kamenev et 98 membres du parti. L'opposition n'a plus désormais accès à la presse. Staline est installé. Il fera assassiner Kamenev en 1936, Boukharine en 1938, Zinoviev en 1936, Trotsky en 1940 (exécution dont les auteurs n'ont pas cru devoir attribuer la paternité à Staline).

Emile COPFERMANN.

(1) Armand Colin, éditeur, 7,50 NF.

CINÉMA



Une heure et demie d'une dialectique basouillante.

L'Œil du Diable d'Ingmar Bergman

LE temps est venu de mettre un terme à la bergmanolâtrie à laquelle seuls les cinéphiles attardés et les distributeurs sacrifient encore. Il fut un temps où la critique hyperbolique des « Cahiers du Cinéma » jetait des fleurs à l'auteur des « Fraises sauvages » et de « L'Attente des femmes » ; ces mêmes fleurs peuvent encore servir, puisque artificielles, à orner la tombe d'un certain cinéma et d'un incertain auteur.

C'est bien de mort qu'il s'agit, en effet. « L'Œil du Diable » nous conte l'histoire suivante que résume un proverbe situé avant le générique : la chasteté d'une jeune fille est un orgelet dans l'œil du Diable. Pour guérir de ce mal, Satan envoie sur Terre Don Juan afin que celui-ci déflore une pucelle, fille de pasteur, dont l'existence constitue une provocation inadmissible. Devant le chaste amour que la vierge voue à son fiancé, Don Juan échoue lamentablement, mais la tentation et le plaisir de la chair éprouvés par la femme sont tels que l'œil du Diable guérit néanmoins.

Voici un film sur les thèmes du plaisir, de l'enfer, de la vie, dont chacun sait maintenant les caractères intrinsèques : théâtralité, symbolisme, lourdeur, didactisme. On pense aussitôt au triste parangon du genre « Les Visiteurs du soir ». On savait Bergman habile dans la comédie de salons (« Sourires d'une nuit d'été ») et sincère dans la tragédie de l'enfer terrestre (« La Prison »). Or, ici, une heure et demie d'une dialectique basouillante qui hésite entre terre et enfer, vie et mort, s'achève par la condamnation de tout manichéisme : Don Juan crache sur Dieu et Satan. Que cette seconde de lucidité s'ali-

mente du mythe de Manès de manière si insistante et grossière, voici qui est impardonnable. L'agnosticisme dans une perspective marxiste possède une vertu : mettre entre parenthèses la question du surnaturel. Dans « L'Œil du Diable », la parenthèse dure quatre-vingt-dix minutes. Bergman, à l'opposé de l'élégance libertine de Barbey d'Aurevilly et plus encore de Sade, ignore le triomphe d'Eros inhérent à l'homme même. A vouloir trop nier un fait, on lui prête des stigmates. Comme un enfant qui a volé des confitures, Bergman laisse des traces sur les murs. Ici, une croix sur un mur blanc offre en holocauste Bibi Anderson adossée à ce symbole, là, un chat noir dont quelques inexpressifs gros plans signalaient désormais la « griffe » de l'auteur sans imagination (cf. : « The shadow of a cat »).

Si cette quincallerie spirituelle était portée elle-même en objet critique, on comprendrait le propos de l'auteur, mais il lui manque la saine ironie de Bunuel : la croix dessinée par les barreaux de la prison dans « Suzanna la Perverse » avait une signification autrement libératrice sur le plan du rire et de la démystification.

A cet esprit de sérieux, s'ajoute enfin une écriture dépassée depuis cinquante ans et que Bergman utilise dans retenue : surimpressions, transparence, expressionnisme du décor, maquillages lymphatiques, interprétation figée. Tout cela était déjà sensible dans « Le Visage » ; comment Bergman ne l'a-t-il pas senti ? Si « L'Œil du Diable » porte un orgelet, le sien est certainement affligé d'une poutre...

Pierre UYTTERHOEVEN.

PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin — ODE 15-04

Semaine du 3 au 9 janvier

L'Amérique insolite

Les Marines

LE FLORIDE 43, Fg Montmartre

PROvence 63-40

Semaine du 3 au 9 janvier

Le sel de la terre

La strada

JAMAIS LA FRANCE N'A ÉTÉ AUSSI ISOLÉE

DANS son dernier discours transmis par la radio et la télévision, le chef de l'Etat a encore une fois fait l'éloge de lui-même et de son régime. Pour lui, depuis presque quatre ans, « ayant quitté le chemin du déclin, elle (la France) a pris la route de la montée ».

Cette « montée » est belle ! Depuis le jour où un gouvernement de lâches et un Parlement, en majorité composé de froussards, ont appelé au pouvoir le général de Gaulle, la France n'a cessé de glisser vers une situation intérieure et extérieure de plus en plus dramatique.

La paix en Algérie n'est toujours pas conclue. Au dernier quart d'heure de Robert Lacoste, a succédé la promesse du général de Gaulle de terminer la guerre « au cours de l'année qui vient ».

Cette admirable « montée » gaulliste a fait éclore, grandir et se développer l'O.A.S. Ses actes terroristes en France et en Algérie restent impunis. L'O.A.S. a mis en condition la population européenne des villes d'Algérie. Elle se livre à l'assassinat systématique de musulmans d'Européens « libéraux » et de militaires qui refusent d'obéir à Salan et à Godard.

Cette même « montée » a, certes, permis aux classes privilégiées — et notamment au Grand Capitalisme et à la Haute Finance — de s'enrichir grâce à « l'expansion » économique. Mais elle n'a pas empêché le climat social de se détériorer tant dans les villes que dans les campagnes.

Cette « montée » gaulliste a légitimé la torture en Algérie par la protection accordée par le ministre des Armées aux tortionnaires militaires et policiers. Elle a étendu ces pratiques aux commissariats de police et aux « centres d'hébergement » dans

la métropole. Elle a supprimé la liberté des réunions et des manifestations. Elle a sensiblement limité la liberté de la presse. Elle a transformé 45 millions de Français en autant de sujets de Sa Majesté très chrétienne et de son premier ministre du ba-zooka.

Cette extraordinaire « montée » a fini par déconsidérer le régime parlementaire en transformant les deux Assemblées dites législatives en une « Chambre d'enregistrement » des décisions du « Guide ».

La « montée » de la France sur le plan international

Et sur le plan international ? Les négociations avec la Tunisie sont de nouveau dans l'impasse. Les événements sanglants de l'année dernière n'ont pas suffi, au chef de l'Etat. Il s'accroche toujours à la base de Bizerte qui, dans la guerre nucléaire, n'a pas plus d'importance que la ligne Maginot en 1940. Mais la « décolonisation » du général est toujours limitée par les « intérêts supérieurs de la France » tels qu'il les conçoit. Nous sommes peut-être, une fois de plus, à la veille d'un conflit armé avec la Tunisie.

Soutien à l'Union Minière

Au Congo, la France défend avec acharnement... les intérêts de l'Union minière. Elle a laissé assassiner Patrice Lumumba. Elle n'a rien fait contre les mercenaires français au service de Tschombé, dont la plupart sont des mutins du 22 avril. Elle a interdit aux avions de l'O.N.U. dirigés

sur le Congo de survoler son territoire.

Elle a ordonné à son vassal, l'abbé Youlou, président du Congo-Brazzaville « indépendant », de faire de même. Elle n'a aucune honte à se dresser contre l'O.N.U. pour protéger les capitalistes colonialistes de France, d'Angleterre et de Belgique. Et quand je dis « la France », c'est le gouvernement de Gaulle qu'il faut lire.

Car il s'est arrogé le droit de parler au nom du pays... sans le consulter.

De Gaulle sabote les négociations avec l'U.R.S.S....

Dans le conflit Est-Ouest, notre « montée » s'est traduite par une quasi-rupture avec les alliés de la France. Car pour de Gaulle, aucune négociation avec l'U.R.S.S. n'est possible à moins que « K » ne manifeste par des actes concrets sa volonté d'une détente. « On ne négocie pas sous la menace ! »

Ainsi, la France s'est exclue de la pré-négociation engagée par les Etats-Unis et l'Angleterre. Grâce à la mégalomanie du président de la République, la France apparaît comme voulant saboter toutes les tentatives de consolider la paix.

...ignore l'O.N.U....

A l'O.N.U., il n'y a plus de France. Le général de Gaulle boude « le forum ». Il méprise le « machin ». La nation qui, avec Léon Bourgeois

et Jean Jaurès, avec Herriot et Paul-Boncour, avec Aristide Briand et Léon Blum, avait été à la pointe du combat pour une véritable Société des Nations, pour une véritable organisation internationale des Etats, cette nation : la France, s'est exclue en fait des travaux de l'O.N.U.

Grâce à son nouveau « Guide », elle apparaît comme un pays qui cherche à remplacer les débats internationaux publics et les arbitrages internationaux par l'action propre et souveraine des Etats qui se font justice eux-mêmes.

...et se dispute avec ses alliés européens

Et en Europe ?

Le général de Gaulle a réussi à tendre nos relations avec l'Angleterre au sujet de Berlin, à se rapprocher de l'Allemagne face à l'U.R.S.S. et aux Etats-Unis, à se fâcher avec cette même Allemagne à propos de la coordination nécessaire de la politique agricole des « Six », à se faire rappeler à l'ordre par les juristes belges du Marché commun, à s'alléner les sympathies de tous les Etats membres de l'Europe des « Six » par son ambition à s'imposer à eux comme « dirigeant européen ».

Grâce à de Gaulle, à sa « Grandeur », à son mépris pour tous, la France est plus isolée que jamais. Personne ne sait plus ce qu'elle veut. Personne n'a plus confiance en elle.

C'est ce que notre général-président désigne sous les termes de « redressement national de la France » et de « son prestige accru dans le monde ». Et le pire est qu'il le croit...

PETITE REVUE INTERNATIONALE

Ce long rappel — pourtant incomplet — de la situation de la France gaullienne m'oblige à employer le style télégraphique pour les problèmes internationaux de la semaine.

Au Congo, Tschombé continue

Au Congo, rien n'est résolu. Tschombé s'est une fois de plus joué de l'O.N.U., des Américains et du gouvernement central du Congo. L'intermède de la négociation lui a permis de gagner du temps. Il est certain que Sir Roy Welensky, chef du gouvernement de la Rhodésie, ainsi que le gouvernement non moins raciste de l'Union Sud-Africaine ont profité du délai pour organiser l'aide militaire à l'homme de l'Union minière, soutenu par ailleurs par de Gaulle et Macmillan.

Au Laos : rupture

Au Laos, rien ne va plus. Les trois princes représentant respectivement les tendances pro-occidentale, neutraliste et pro-communiste, n'ont pu se mettre d'accord. Ainsi, les recommandations de la Conférence des « Quatorze puissances » à Genève risquent de ne pas avoir d'effet. La guerre civile peut reprendre.

À qui la faute ? Il est difficile de le préciser. On a cependant l'impression que, derrière l'intransigence du prince Boun-Oum, il faudrait chercher les influences et les pressions des milieux colonialistes. Peut-être aussi celles de la très réactionnaire Thaïlande et du Sud-Vietnam dictatorial soutenu par les Américains.

L'affaire de Goa est terminée, mais...

L'affaire de Goa est terminée. Le Portugal ne peut pas faire autrement que s'incliner devant le fait accompli. Il aurait été mieux inspiré s'il avait renoncé lui-même à ses « droits coloniaux ». Il a dû capituler.

C'est pourquoi au Portugal, l'armée s'agite. La perte de Goa et la prochaine libération de l'Angola — libération inévitable — servent de prétexte à des officiers ambitieux pour essayer de s'emparer du pouvoir. En-

tre la dictature de Salazar et celle d'un Franco portugais, le peuple ne sentira probablement pas la différence.

En attendant, le gouvernement portugais menace l'Angleterre de la rupture des relations diplomatiques et songe à quitter l'O.N.U. Bref, il est désarmé.

Le conflit sino-indien devient menaçant

Quant à Nehru, il a très bien tenu tête à tous les prétendus « pacifistes » des puissances capitalistes. D'ailleurs, son prestige auprès des pays du Tiers Monde ne peut que croître après la liquidation de l'affaire de Goa.

Mais il se trouve engagé dans un autre conflit qui peut éclater dans un délai assez court.

La Chine communiste a installé des troupes dans une région de 30.000 kilomètres carrés. L'Inde a toujours considéré cette région comme faisant partie de son territoire national.

Pour le moment, le conflit a un aspect diplomatique. Mais il menace de se transformer en guerre entre l'Inde et la Chine. Ce serait très grave pour l'équilibre actuel de l'Asie. Ce serait peut-être encore plus sérieux pour les relations sino-soviétiques et indo-soviétiques.

Voilà une épreuve que Khrouchtchev aimerait certainement éviter...

L'Indonésie réclame la Nouvelle-Guinée occidentale

L'affaire de Goa a eu des répercussions immédiates sur la question de la Nouvelle-Guinée occidentale. Celle-ci est revendiquée par l'Indonésie depuis qu'elle est indépendante. Les Pays-Bas ont jusqu'à présent refusé de renoncer à leurs « droits coloniaux » sur la Guinée.

L'Indonésie mobilise. Mais elle propose en même temps au gouvernement de La Haye de céder pacifiquement. Les Pays-Bas qui ont montré assez de sagesse pour s'incliner devant l'entremise de l'O.N.U. lors du mouvement de libération de l'Indonésie voudront-ils s'obstiner dans l'affaire de la Guinée qui, en réalité, ne constitue qu'une suite logique de

la proclamation de l'indépendance de l'Indonésie ?

Espérons que les socialistes de Hollande sauront imposer aux partis bourgeois de leur pays une politique plus réaliste. Prétendre que la Nouvelle-Guinée occidentale est peuplée par une autre race que l'Indonésie, c'est répéter l'argument classique des colonialistes lorsqu'ils veulent arrêter la décolonisation. Si c'était vrai et si les Pays-Bas sont si respectueux des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes pourquoi n'ont-ils pas encore accordé l'indépendance à la Nouvelle-Guinée ?

Le Koweït n'a pas demandé l'aide de l'Angleterre

Au Moyen-Orient, la situation est confuse. Sous le prétexte fallacieux de vouloir protéger l'indépendance de Koweït, son ancien protectorat, l'Angleterre y envoie ses escadres, ses escadrilles et ses parachutistes. Or le gouvernement de Koweït déclare qu'il ne se sent pas menacé par l'Irak et qu'il n'a pas demandé l'aide britannique.

Le Koweït est la région la plus riche en pétrole. La moitié du ravitaillement de la Grande-Bretagne en essence est fourni par lui. L'Irak, de son côté, a certainement des vues sur Koweït. Ce conflit sent donc le pétrole à plein nez. C'est ce qui le rend dangereux. Mais pour le moment, le Conseil de Sécurité devrait ordonner à l'Angleterre de renoncer à son expédition navale et militaire.

La Guinée traverse une crise très sérieuse

On aura vu dans ce même numéro l'article de Simone Lacouture sur l'Égypte. Je n'en parle donc pas. La crise intérieure que traverse ce pays n'est pas inattendue. Elle se relie directement aux soubresauts et aux difficultés de la décolonisation politique souvent tardive et surtout au fait que ni le monde capitaliste ni le camp soviétique ne veulent aider la décolonisation économique des pays du Tiers Monde dans l'intérêt même de ces Etats. L'un et l'autre les « attendent » en ayant en vue leurs propres intérêts économiques, politiques et militaires.

Quoi d'étonnant dans ces conditions que la Guinée aussi traverse une période très agitée ? Repoussée par de Gaulle, elle n'a pas eu l'aide de la France à ses débuts d'Etat indépendant.

Le secours des Etats de l'Est n'a pas été moins intéressé que celui des Etats capitalistes. Mais il faudrait étudier la situation de la Guinée. Je ne puis le faire aujourd'hui. Je note simplement qu'à la suite de l'expulsion de l'ambassadeur de l'U.R.S.S. de Conakry et des accusations formulées par Sekou Touré en ce qui concerne un « complot marxiste-léniniste » (?) dans lequel serait compromis aussi l'ambassadeur de France à Moscou (?) Khrouchtchev a décidé d'envoyer en Guinée son bras droit Mikoyan, l'ambassadeur itinérant et le diplomate soviétique le plus habile.

La grande activité de Nikita Khrouchtchev

En U.R.S.S., « K » procède à plusieurs opérations à la fois.

Il continue d'inspecter les régions agricoles. Il dénonce les insuffisances. Il accuse les dirigeants. Il procède probablement à des « épurations ».

D'autre part, il a fait réunir à Moscou un collège extraordinaire de théoriciens pour étudier les limites de la déstalinisation et les moyens de propagande pour reprendre en main « l'opinion publique ». Il s'agit surtout de ne pas permettre que la déstalinisation s'étende aussi à la révision du léninisme. J'en parlerai plus tard. D'autant plus qu'à Varsovie, les écrivains et les intellectuels discutent du problème... de la liberté.

Enfin, « K » procède à un grand mouvement diplomatique. Pour le moment, il a remplacé son ambassadeur de Washington et celui d'Athènes. On parle du départ prochain de Paris de l'ambassadeur Vinogradov.

Je ne vois pas encore clair dans ces changements. S'agit-il d'envoyer des ambassadeurs plus aptes à pratiquer la politique de coexistence pacifique ? Quand à Serge Vinogradov qui est à Paris depuis fort longtemps, son désaccord avec « K » — si désaccord il y a — ne peut porter que sur la personne du général de Gaulle. L'ambassadeur a longtemps été un peu trop « gaulliste » pour avoir bien informé Moscou.

Oreste ROSENFELD.

LAOS :

LES IRRÉDUCTIBLES

« Je n'ai plus rien à leur dire », superbe, le prince Boun Oum venait de congédier, à l'issue d'une conversation d'une demi-heure, les deux princes Souphanouvong et Souvanna Phouma, venus de la Plaine des Jarres pour le rencontrer en vue de former avec lui un gouvernement l'union nationale.

Cela se passait le 28 décembre 1961, à Vientiane, capitale du Laos. Aujourd'hui, le prince Souphanouvong (pro-communiste) a rejoint ses maquis, où se trouvent cantonnées ses troupes du Pathet-Lao. On craint, par conséquent, une reprise des hostilités, qui pourrait, cette fois, du fait du matériel de guerre acheminé de Hanoi et de Bangkok, prendre des proportions beaucoup plus alarmantes.

De son côté, le prince Souvanna Phouma (neutraliste) a quitté le Laos pour se rendre à Paris, puis probablement à Genève, où doivent reprendre les travaux de la conférence des « 14 », convoquée, il y aura bientôt un an, en vue de tenter de trouver une solution... au problème laotien. C'est d'ailleurs de ce côté que vont à nouveau se reporter les espoirs en un règlement de cette question.

L'attitude adoptée à la rencontre de Vientiane, le 28 décembre dernier, par le prince Boun Oum et son second le général Phoumi, et qui consistait en un refus pur et simple de négocier, apparaît aujourd'hui doublement incompréhensible.

1) Cette rencontre s'annonçait sous de bons auspices, si l'on tient compte des accords auxquels étaient parvenus les trois princes lors de trois rencontres précédentes et de nombreuses négociations. L'accord semblait en particulier réalisé sur un plan accordant, au sein du gouvernement d'union nationale, dix sièges aux neutralistes, dont trois ou quatre étaient réservés aux « modérés » de Vientiane. Quatre sièges allaient aux partisans du prince Boun Oum, et quatre à ceux du prince Souphanouvong. Il semblait, enfin, à peu près entendu que les amis du prince Souvanna Phouma recouvreraient les portefeuilles de l'Intérieur et de la Défense. Or, ce sont ces accords que le prince Boun Oum a décidé de dénoncer, sous le prétexte fallacieux que Souvanna Phouma n'avait pas encore fait une preuve suffisante de sa neutralité pour qu'on puisse lui attribuer les deux ministères-clés sus-mentionnés.

2) Le prince Boun Oum et son vice-premier ministre, le général Phoumi, ne sont plus aujourd'hui, semble-t-il, soutenus par personne, dans leur position d'intransigeance. Les Etats-Unis, en effet, qui participent à la conférence des « 14 », à Genève, ont donné leur appui aux positions et aux demandes du prince Souvanna Phouma. L'ambassadeur américain, Winthrop G. Brown, est même allé forcer la porte du général Phoumi l'autre jour, pour tenter de leur faire admettre les thèses du leader neutraliste, qui sont aussi les thèses ayant officiellement reçu l'agrément de la conférence de Genève. L'alignement des Etats-Unis sur la position britannique et française prive, par conséquent, les « intransigeants » de Vientiane de leur dernier appui officiel. Or cet appui a une certaine importance pour eux.

Le gouvernement Boun Oum est, en effet, entièrement sous la dépendance de l'appui de Washington, à la fois sur le plan financier et sur le plan militaire. Le New York Times du 3 janvier laisse d'ailleurs entendre que l'ambassadeur américain au Laos pourrait à cette occasion menacer le gouvernement de Vientiane de suspendre toute aide financière et militaire, comme l'a suggéré récemment le sénateur démocrate américain Mansfield.

Dans ces conditions, l'attitude des droitiens laotiens, dont l'intransigeance contribue à maintenir l'anxiété du monde, apparaît de plus en plus aberrante. Comme le souligne Le Monde du 4 janvier, « ... rarement un si petit groupe de personnes, disposant d'aussi peu de crédit et de moyens, a provoqué tant d'ennuis à un aussi grand nombre de nations... »

Un point positif toutefois dans l'évolution de cette crise, vieille de bientôt quatre ans : l'attitude américaine. Le Département d'Etat a enfin compris qu'il fallait jouer la carte « Souvanna Phouma » pour rétablir la paix au Laos. C'est donc sur Boun Oum et Phoumi qu'il exerce aujourd'hui ses pressions, ce qui est une des meilleures chances de solution.

Tout dépend, en effet, aujourd'hui, de l'attitude de ces derniers, dont dépend l'accord entre les trois princes sur la formation d'un gouvernement d'union nationale. Les « 14 » de la conférence de Genève se sont en effet mis d'accord, le 18 décembre dernier, sur la rédaction d'un texte définissant la neutralité du Laos et exigeant l'évacuation du petit royaume par les forces étrangères — exception éventuellement faite d'instructeurs militaires français cantonnés à la base de Seno. Le problème est donc celui de l'application de cet accord, c'est-à-dire en réalité, de savoir si les Etats-Unis se montreront capables de rompre la résistance opposée par le gouvernement de Vientiane.

NASSER : Dix ans de régime, trois révolutions

(Suite de la page 12.)

Mais la rupture de la R.A.U. montra soudain que les rouages de la machine ne fonctionnaient plus. La lourde administration, les nationalisations, la gérance des biens séquestrés s'endormait lentement dans une apathie bienveillante et corrompue. Une fois de plus, l'énorme bureaucratie égyptienne enterrait la révolution.

Enfin, et surtout, Nasser avait, avec sa politique d'industrialisation et de transfert du secteur agricole sur le secteur industriel, favorisé une nouvelle bourgeoisie, issue comme lui des fonctionnaires, de la paysannerie et de l'armée, qu'il laissa libre de réaliser d'énormes bénéfices dans le secteur privé et qui fut, jusqu'à ce jour, son meilleur soutien. Mais en s'enrichissant, la nouvelle vague, cette « nouvelle aristocratie » qu'il dénonçait déjà en 1958, coiffée par les officiers, se tournait vers les anciens possédants déchu, la grande bourgeoisie, spoliée mais présente, les affairistes étrangers. Le véritable sens de la révolution se trouvait déformé par ces profiteurs « liés à l'impérialisme ». Nasser avait vu le danger, mais il ne frappait pas encore. La perte de la Syrie en fut la dramatique occasion.

Arrestations, confiscations

Dès le lendemain de la rupture, plus de 1.000 personnes sont arrêtées et interrogées. Les minoritaires, les membres de l'ancienne bourgeoisie liée aux partis politiques, les étrangers « égyptianisés » font les frais de cette purge destinée à « garantir les gains de la révolution et protéger la lutte du peuple dans la R.A.U. », comme l'explique Nasser le 21 octobre. Une série de décrets ordonne l'arrestation de tous ceux qui avaient été condamnés et libérés avant terme (ce qui était le cas de nombreux politiciens de l'ancien régime). Des « réactionnaires » et de leurs collaborateurs. Des « millionnaires » et de tous les « éléments réactionnaires et subversifs hostiles à la révolution ».

Bref, les riches, les bourgeois, les minoritaires — Juifs, chrétiens —, les anciens wafdistes (parti de Nahas), les Frères musulmans, tout ce qui avait une couleur politique fut arrêté. Quant aux communistes, ils sont déjà en prison depuis de nombreuses années. Les plus grands noms se retrouvent sur la liste des nouveaux « ci-devant » publiée par les journaux du Caire. Le ministre de l'Intérieur, Zakaria Mohieddine, qui était déjà la terreur des progressistes et des communistes, fut chargé de « liquider et de neutraliser les éléments réactionnaires ». Enfin, tous les biens de ces familles furent confisqués, leurs droits politiques et civiques abolis.

Un désarroi général s'empara de l'Egypte. La classe moyenne, atteinte pour la première fois, mécontente, mais plus encore terrorisée, pourrait-elle réagir ?

Mécontentement dans l'armée

Nasser avait gouverné jusque-là en toute tranquillité avec l'armée et la police. Pour la première fois depuis son conflit avec Naguib, en 1954, des éléments de l'armée osaient s'opposer ouvertement à lui. Quel fut exactement le rôle joué par l'armée dans la révolte de Damas ? Une vingtaine d'officiers furent arrêtés, dont trois officiers de l'état-major du maréchal Amer. Au Caire, on parla évidemment de « complot ». En fait, il s'agit bien plus d'un mécontentement qui a deux origines.

En juillet déjà, des militaires dont les familles avaient été frappées par les mesures de séquestration, puis par celles de novembre, avaient protesté auprès de Nasser. Ils trouvaient excessives ces décisions qui les atteignaient soudain. L'armée, en effet, avait toujours été choyée par Nasser qui l'avait laissée s'enrichir dans le secteur privé de l'industrie. Tous les conseils d'administration comprenaient des officiers qui touchaient d'honorables traitements. Mais nous l'avons vu, les classes moyennes — auxquelles appartenaient l'armée et la police — se voyaient touchées par les nationalisations, l'augmentation des impôts,

la mise sous séquestre de nombreuses affaires.

D'autre part, une autre catégorie d'officiers avait été choquée par la façon dont Nasser avait renoncé à la lutte armée en Syrie, trouvant qu'il abandonnait bien vite la politique du leadership égyptien sur le monde arabe. Une fois encore, l'armée sortait humiliée du conflit.

On affirme même que Boghdadi, l'un des premiers compagnons de Nasser, membre du Conseil de la Révolution, et qui était vice-président de la R.A.U. au moment de la crise, lui aurait fait d'amères critiques sur l'ensemble de sa politique au cours des deux dernières années. Nous avons donné au monde arabe et à l'Afrique, lui aurait-il dit, l'impression que nous étions des impérialistes et des colonialistes. La formulation seule de cette accusation prouve notre échec. Qu'allions-nous perdre notre temps avec la Syrie alors que nous négligions nos propres affaires ? Et la constitution, qui n'est toujours que provisoire ? Et la réforme de l'administration ? Et la décentralisation ? Et l'Union nationale ? Insistant sur l'impérialisme des fonctionnaires et leur corruption, il aurait conclu qu'on avait laissé la révolution s'endormir et pourrir.

Les critiques de Boghdadi faites en présence de plusieurs vieux compagnons ne manquèrent pas de frapper Nasser. Très vite, il entrevit le danger : la collusion entre civils et militaires mécontents. Ce qu'il fallait éviter à tout prix. On allait relancer la révolution sur des bases essentiellement populaires, afin d'en retrouver la pureté.

Nasser — « ce jeune homme qui veut entreprendre beaucoup de choses beaucoup trop vite » comme le définissait Khrouchtchev en 1959 — se lança à nouveau dans une série de mesures politiques draconiennes : dissolution de l'Assemblée nationale, pourtant bien anodine, dissolution de l'Union nationale, le parti unique qu'il faut recréer sur des bases plus pures, arrestation de 10.000 personnes au Caire — toutes celles qui avaient une fiche de police, et création de « camps de rééducation » dans chaque province. Plusieurs gouverneurs étaient destitués. En même temps il annonçait des élections en janvier en vue de la formation d'un Congrès national des forces populaires — sorte de Chambre corporative — élections qui seraient préparées par un Comité préparatoire dont il nomme les 250 membres.

Dès la première réunion de ce comité, il comprit que son autocritique avait ouvert les vannes du courage et de la critique. L'un des délégués, l'écrivain Khaled Mohammed Khaled, osa attaquer la dictature militaire :

« Il faut accorder immédiatement toutes les libertés au peuple, libertés auxquelles il avait renoncé durant les dix dernières années du régime provisoire révolutionnaire. Il appartient maintenant aux dirigeants de la révolution de rendre immédiatement et dans leur intégralité, toutes les libertés au peuple égyptien... »

Condamnant tacitement les arrestations, il alla jusqu'à dire à Nasser que « les réactionnaires qui avaient reconnu leurs erreurs ne devaient pas être punis pour des fautes passées, mais qu'ils avaient le droit de participer à la vie politique et d'être représentés au Congrès national. »

De plus en plus enhardis, les délégués ouvrirent des débats à la radio et à la télévision sur l'échec de l'Union nationale, celui des coopératives agricoles, posant le problème du syndicat de la presse — ce qui revenait à poser celui de la liberté.

Les ennemis du peuple : arrestation des diplomates français

C'en était trop. Ce débordement de critiques, d'autant plus violentes qu'elles étaient contenues depuis près de dix ans, ne devait pas laisser dans l'esprit populaire l'impression que le régime était responsable de tous les maux. Il fallait démasquer les « ennemis du peuple ».

Il fallait prouver surtout que ces « ennemis du peuple » n'étaient pas

de « vrais Egyptiens », mais des étrangers, ou des minoritaires, déçus par tous les moyens à abattre la révolution populaire.

Nasser avait un excellent prétexte : le poste de « L'Egypte Libre » installé à Marseille et dirigé par l'ancien sénateur wafdiste et journaliste, Ahmed Aboul Fath. On découvrit facilement un « complot » : les diplomates français, membres de la commission culturelle et ceux chargés de la déséquestration des biens français, ont fourni des informations politiques et militaires à « L'Egypte Libre ». Ils sont bientôt chargés de tous les crimes : impression de tracts, réseau d'espionnage, évocation de capitaux, enfin préparation d'un attentat contre la vie même de Nasser. On les arrête ainsi qu'un certain nombre de personnalités fort connues qui se trouvent comme par hasard être minoritaires ou d'origine étrangère. Ainsi la preuve était-elle faite de la collusion entre les éléments « pourris » du pays et l'impérialisme étranger.

En fait, Nasser a peur. Il ne le cache pas au Comité préparatoire du Congrès populaire :

« Ce qui est survenu en Syrie a été une leçon pour nous... Tous les gens à qui nous avons donné l'occasion de nous injurier et de nous quereller pendant dix ans n'ont pas cessé de contacter les milieux étrangers. Ce qui a eu lieu en Syrie a ranimé leurs espoirs. Notre devoir est de protéger cette révolution. »

L'exploitation politique de ces arrestations est menée de main de maître. Diffusion de bandes enregistrées pendant plusieurs mois par des micros clandestins. « Avez-vous » à la radio et à la télévision. Enfin, préparation d'un grand procès mais qui, curieusement, et pour la première fois dans une affaire d'espionnage, est confié à des magistrats civils. Ce qui laisse espérer une certaine objectivité et l'espoir de plusieurs acquittements. Nasser, en montant cette affaire, espérait que la France, dans un désir d'apaisement, arrêterait les émissions de « L'Egypte Libre ». C'était le but numéro 1 de son opération. Mais Matignon s'entête, et rien ne laisse prévoir aujourd'hui que M. Debré acceptera de faire taire le poste de Marseille. Aussi Nasser, de plus en plus furieux, s'en prend-il aux derniers boucs émissaires, les 130 professeurs français qu'il fait expulser.

C'est, aggravée, la situation au lendemain de Suez.

Garder ses alliés

Débarrassé des « ennemis du peuple », il reste important de s'assurer de ses alliés. Fortement ébranlé sur le plan international par la perte de la Syrie, Nasser s'emploie à renouer, à renforcer ses liens d'amitié avec ses alliés. Fort habilement, il profite du rapide passage au Caire du maréchal Tito pour improviser une « conférence à trois » à l'aérodrome même avec Nehru. Les non-alignés de Belgrade n'abandonnent pas le Rais. Plus importante encore, l'alliance avec l'U.R.S.S. En dépit des violentes attaques de Khrouchtchev qui a depuis quelques mois révisé sa politique vis-à-vis du régime nassérien, Nasser lui demande des armes, lui achète des sous-marins. Affaire qui assombrit les Occidentaux.

Mais s'il est à peu près certain que les Soviétiques acceptent de livrer des armes et des navires à l'Egypte, il est beaucoup plus incertain qu'ils désirent vraiment s'installer une base à Alexandrie, mettant ainsi tous leurs œufs dans le même panier. Quant à Nasser, qui redoute tout autant la puissante U.R.S.S. que l'encombrant Occident, il est trop jaloux de son neutralisme sur lequel repose toute sa politique auprès du monde afro-asiatique, pour compromettre ainsi son prestige extérieur. Il faut redouter bien plus, qu'une fois encore, aux prises avec les difficultés intérieures, il ne s'arme pour se retourner vers Israël.

Enfin, il ne faudrait pas condamner en bloc ses nouvelles mesures socialistes. Socialisme ? Voilà qui devrait faire l'objet d'une autre analyse. Mais, en tous cas, il nous semble trop coloré de xénophobie pour ne pas apparaître comme réactionnaire.

Simonne LACOUTURE.

Nasser :

Dix ans de régime... trois révolutions

par **Simonne LACOUTURE**

L'arrestation au Caire d'un certain nombre de diplomates français accusés de complot, les nouvelles mesures de confiscation de biens, une vague d'arrestations, une recrudescence de la tension au Moyen-Orient : tous ces faits ont ramené l'attention sur l'Egypte. **Simonne Lacouture** fait le point sur la politique intérieure et extérieure de Nasser.

Le personnage de Nasser n'atteint jamais l'opinion française que par ses manifestations les plus déplorables : la nationalisation de la Compagnie du Canal de Suez qui entraîna la confiscation des biens français en Egypte ; aujourd'hui, l'arrestation de diplomates français et l'expulsion des professeurs — gestes plus intolérables et qui semblent l'expression délirante d'une autocratie raciste et bornée, la poussée élémentaire d'une fièvre obsessionnelle. Mais, en fait, les choses ne sont pas si simples. Et la violence du Raïs, cette fois encore, n'est que la conséquence d'une situation internationale qui le dépasse.

C'est Nasser qui l'affirme : il entame la troisième révolution. Dans son discours du 23 octobre, il définit lui-même les trois phases de la « révolution » nassérienne. La première, *militaire*, ce fut, en 1952, la prise du pouvoir par les « officiers libres » et l'expulsion de Farouk. La seconde, *économique*, en 1956, c'est la nationalisation de la Compagnie universelle du Canal de Suez et la politique de nationalisations qui suivit. Enfin, la troisième, *socialiste*, en 1961, corrige et complète les deux premières en achevant d'abattre la « réaction » intérieure et les ingérences étrangères, en frappant durement la classe moyenne et en prenant des mesures destinées à améliorer le niveau de vie du peuple.

Mais pourquoi cette troisième révolution ? Et pourquoi Nasser s'est-il lancé avec fureur dans une politique qui frappe indistinctement ses anciens supporters et ses ennemis ? Les conditions objectives étaient réunies à l'intérieur du pays même. Mais ce sont des facteurs extérieurs qui ont provoqué l'incendie.

28 septembre : mort de la République arabe unie

Le 28 septembre, la révolte emporte la Syrie. Nous en avons analysé ici même les raisons (1). A la suite d'un long mécontentement qui allait grandissant dans toutes les couches de la société en Syrie le conflit éclate entre les deux chefs responsables : le maréchal égyptien Amer, ami de Nasser, l'homme de confiance qu'il avait dépêché comme proconsul à Damas, et le colonel syrien Serraj, l'homme de l'union, confiné petit à petit dans des tâches purement honorifiques. Quand cet homme fort — et détesté — qui dirigeait les services spéciaux syriens au profit de Nasser remit sa démission, ce fut le signal de la débâcle.

Etait-ce le « Waterloo de Nasser », selon le mot des Soudanais (ajoutant fraternellement : « Que la volonté d'Allah se fasse... ») ? Passé le terrible moment où, les traits tirés, blême, la voix sourde, il annonçait à la radio, devant 26 millions d'Egyptiens — et quelque 30 millions d'Arabes — que la Syrie avait fait sécession et qu'il retirait ses parachutistes, Nasser n'abandonne pas. Pourtant, sa défaite paraît complète. Ses meilleurs « amis » à l'étranger, l'U.R.S.S., la Tchécoslovaquie, la Bulgarie ont été les premiers en Europe à reconnaître la Syrie indépendante. Puis ce furent les deux Chine, les deux Allemagne, les deux Corée, suivies de la presque totalité du monde — et même du Tiers monde. Enfin, le 13 octobre, l'O.N.U. consacrait légalement la vie du « nouvel » Etat. Cette union qu'il n'avait pas voulue allait-

elle, en se déliant, provoquer sa chute ? Le monde arabe, le monde de Bandoeng et de Belgrade, l'Afrique et l'Asie ont les yeux fixés sur lui, anxieux. L'Occident attend, curieux, l'effet de la blessure.

Le Caire, enflé, vit une fois de plus les journées enivrantes des grandes crises : chute de Farouk, Suez. De grandes manifestations populaires, « voulues » par les autorités, mettent un peu de baume sur le cœur du Raïs. Ceux-là vont le sauver. Ceux-là qui l'ont écouté, stupéfaits, décider

que. C'est surtout la défaite qui va rompre les digues, ouvrir les vannes d'un mécontentement trop longtemps contenu par un régime policier impitoyable à l'intérieur et des succès évidents à l'extérieur. Si la masse égyptienne est apathique devant la misère qu'elle endure depuis des millénaires, elle reste très sensible au prestige de ses chefs. La nation arabe abattue, le panarabisme sapé par ceux-là même qui l'ont inventé, l'absence de résistance militaire, la perte d'une « province nord » que tout le



que « des Arabes ne se battraient pas contre des Arabes » et qu'il retirait ses troupes. Abandonnait-il si vite ?

Il se réessait. Le 2 octobre, dans un discours prononcé à l'université de Guizeh, il proclame : « Il faut lutter contre la réaction arabe où qu'elle soit... Nous devons tout faire pour que notre défaite en Syrie ne se transforme pas en catastrophe. Nous devons tout faire pour que cette défaite soit, au contraire, à l'origine d'une action décisive qui nous donnera, en fin de compte, la victoire. »

Trois semaines plus tard, il ajoutera : « La réaction arabe, alliée de l'impérialisme. » Le péril, en effet, règne sur tous les fronts : extérieur, certes, mais plus encore peut-être intérieur.

L'autocritique du président Nasser

La dislocation de la R.A.U. brise le mythe de l'invulnérabilité de Nasser. C'est sa première défaite diplomatique.

Dans un étonnant discours radiodiffusé le 16 octobre, Nasser, d'une voix sourde, tendue, analyse les « erreurs politiques et d'organisation » qui ont abouti à la sécession syrienne. Et dans ce pays où toutes les bouches sont cousues depuis neuf ans, le chef de l'Etat avoue :

1) Nous avons surestimé notre puissance et nos possibilités ;

2) Nous avons laissé les forces réactionnaires s'introduire dans l'Union nationale (2) ;

3) Nous avons insuffisamment éduqué les masses. Désormais chaque village, chaque usine, chaque école, chaque syndicat, chaque individu sera le centre d'une propagande révolutionnaire intense ;

4) L'appareil de l'Etat est désuet pour aborder les tâches révolutionnaires. Il faut le réformer ;

5) Nous avons laissé les « opportunistes » s'introduire dans nos rangs, nous les épurerons impitoyablement. Ce qu'il faut achever maintenant, c'est l'instauration du socialisme. « Le socialisme signifie que le revenu national doit être équitablement réparti entre tous les citoyens. Que la propriété foncière doit être délimitée et que l'industrie lourde doit appartenir au peuple et que les revenus fabuleux de certaines personnes doivent disparaître... Les millionnaires n'ont pas de place dans notre société socialiste. »

La « guerre aux millionnaires » devient le slogan de cette troisième révolution.

Le socialisme de la troisième révolution

Ainsi la dislocation de la R.A.U. précipitait Nasser dans des mesures révolutionnaires improvisées, empiriques, la révolution sociale étant conditionnée par la tentative de réorganisation politique hâtive. Pourtant, il n'y avait là rien de bien nouveau. Déjà, au début du régime, la réforme agraire avait confisqué les propriétés des princes et de la famille royale et amputé tous les domaines, les réduisant à 200 feddans (soit 80 hectares environ). A la suite de retentissants procès, des Frères musulmans avaient été condamnés et pendus, des « sionistes » avaient suivi (avec deux exécutions), les milieux intellectuels et universitaires avaient été épurés de leurs éléments les plus indépendants ; enfin, deux mille libéraux, progressistes et communistes, condamnés ou simplement arrêtés sans jugement, emplissaient les camps et les prisons. Une terrible surveillance policière pesait sur chaque citoyen et chaque étranger vivant en Egypte. La crise de Suez, en 1956, provoqua un nouveau train de séquestrations et confiscations de biens étrangers, la nationalisation des banques et des sociétés d'assurances des pays belligérants, puis de tous les étrangers. Enfin, deux mois avant la crise syrienne, le 21 juillet 1961, les nationalisations atteignaient les biens égyptiens : banques, compagnies d'assurances, industries et commerces, et le 26 une nouvelle législation agraire et fiscale complétait les mesures de 1953.

La propriété foncière était réduite de moitié : 100 feddans, soit 40 hectares environ. Les taxes sur les loyers atteignaient 40 p. cent et l'impôt progressif sur le revenu 90 p. cent. Tous les fonctionnaires devaient déclarer l'origine de leurs revenus depuis dix ans, et ces revenus ne devaient en aucun cas dépasser 10.000 livres, soit 14 millions d'anciens francs. Les salaires, enfin, plafonnaient à deux millions par an.

(Suite page 11.)

1) Cf Tribune Socialiste du 7 octobre 1961, n° 70.

2) Parti unique fondé par Nasser, mais qui resta un mythe.

monde détestait, mais qui semblait devenue un patrimoine, ébranlèrent l'Egypte tout entière. Et l'opposition, tenue au silence par neuf ans d'oppression policière, releva la tête. Le mécontentement populaire — toujours latent, mais vivant pourvu qu'on sache l'exploiter — commençait à se faire jour. Enfin, les observateurs étrangers, diplomates, experts, journalistes, attendaient ironiquement la chute du colosse.

Nasser, endormi par ses succès extérieurs — en fait, depuis 1956, il ne s'intéressait guère qu'à la politique internationale — se réveilla brusquement devant une situation intérieure détériorée. Tout se ligue contre lui : la conjoncture internationale et les conditions atmosphériques. Les récoltes sont désastreuses, plus du quart de la récolte de coton détruit par le ver ; le blé, le maïs, le riz et même le foin (fèves), dont vit le peuple, sont insuffisants.

Il faut frapper les esprits et mettre de l'ordre dans la maison. Mais dans quel état se trouve la maison ?